



« JE VEUX ÊTRE UNE PIÈCE ESSENTIELLE DE L'EN », AFFIRME MAZA

P.16



ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2025  
LES VERTS EN PLEINE PRÉPARATION

P.12

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 // N°920 // PRIX 20 DA

CONTRE CEUX QUI SE PERMETTENT DE PILLER SES RICHESSES

**LE PEUPLE SAHRAOUI SE RÉSERVE LE DROIT D'AGIR EN JUSTICE**

P.16



LE CSJ EN FAIT L'ANNONCE :

**L'ALGÉRIE CHOISIE POUR ACCUEILLIR LE FORUM PANAFRICAIN DE LA JEUNESSE**

P.2



INDUSTRIE AUTOMOBILE

**UNE USINE D'IVECO EN ALGÉRIE DANS LES CARTONS**

P.7



MOHAMED YADDADENE, CONSULTANT SPÉCIALISÉ DANS L'AUTOMOBILE, À L'EXPRESS :

**« IMPLIQUER TOUS LES OPÉRATEURS DANS L'INTÉGRATION DES PIÈCES ET COMPOSANTS LOCAUX »**

P.7



IL RÉAFFIRME SA FERME VOLONTÉ DE DÉVELOPPER LES MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES

## LE GOUVERNEMENT VEUT RÉDUIRE LE POIDS DU CASH

MALGRÉ UN ATTACHEMENT AU PAIEMENT EN ESPÈCES, L'ABANDON PROGRESSIF DU CASH EST INÉLUCTABLE. LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE PAIEMENTS SCRIPTURAUX PERMETTRA À L'ALGÉRIE LA MODERNISATION DE SON SYSTÈME DE PAIEMENTS EN FAISANT UNE TRANSITION PROGRESSIVE VERS LE E-PAIEMENT.

Lire en page 3



SALAH GOUDJIL, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION :

**« L'AGRESSION SIONISTE, UNE CATASTROPHE POUR LA CONSCIENCE MONDIALE »**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION A ÉVOQUÉ LES TUERIES, LES ACTES DE TORTURE ET DE MALTRAITANCE, LE DÉPLACEMENT FORCÉ, LA FAMINE, LA DESTRUCTION DES TERRES, LA PERSÉCUTION DES VIES HUMAINES DANS CHAQUE PARCELLE DE LA PALESTINE ET D'AUTRES ATROCITÉS COMMISES CETTE ANNÉE, EN SUS DU « CHOC DE L'INDIFFÉRENCE INTERNATIONALE ».

Lire en page 4



LE CSJ EN FAIT L'ANNONCE

# L'Algérie choisie pour accueillir le Forum panafricain de la jeunesse

La mémoire collective, nationale régionale et continentale, a sans doute retenu l'organisation sans faille dont avait fait preuve l'Algérie lors de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens qui avaient regroupé le nombre impressionnant de près de 3 400 athlètes venus de 18 pays européens, 5 pays africains et 3 pays asiatiques.

L'Algérie vient d'être sélectionnée par l'Union africaine pour accueillir dans les semaines à venir le plus important événement de jeunesse sur le continent africain, à savoir la 4<sup>e</sup> édition du Forum panafricain de la jeunesse qui réunit des participants de 50 pays du continent. Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), qui a annoncé la nouvelle dans un communiqué, a expliqué que cette décision de l'Union africaine «fait suite à la candidature réussie de l'Algérie, coordonnée par le Conseil supérieur de la jeunesse en partenariat avec plusieurs secteurs publics clés, pour accueillir l'événement de jeunesse le plus important d'Afrique». Le communiqué du CSJ précise que ce forum, qui se tiendra sous l'égide de l'Union africaine, se déroulera dans la wilaya d'Oran, du 1<sup>er</sup> au 4 novembre prochain. Ainsi, le Forum coïncidera avec deux célébrations de grande importance, à savoir celle de la Journée de la jeunesse africaine le 1<sup>er</sup> novembre et aussi avec le 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération de l'Algérie. Ce Forum, qui constitue un espace de débat et de réflexion sur diverses questions engageant l'avenir de la jeunesse africaine, aura cette année

pour thème : «Une éducation africaine adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle : construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique», a expliqué le CSJ précisant que cet événement continental réunira 500 jeunes participants de 50 pays africains. Le choix de l'Algérie parmi les nombreux pays candidats pour abriter cet événement continental d'importance à moins d'un mois de sa tenue n'a, à vrai dire, rien de surprenant. En effet, au fil des événements qu'elle a eu à accueillir ces trois dernières années, l'Algérie ne s'est pas seulement distinguée par son hospitalité mais elle a, surtout, fait montre de capacités organisationnelles, logistiques et infrastructurelles des plus remarquables sinon impressionnantes. La mémoire collective, nationale régionale et continentale, a sans doute retenu l'organisation sans faille dont avait fait preuve l'Algérie lors de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens qui avaient regroupé le nombre impressionnant de près de 3400 athlètes venus de 18 pays européens, 5 pays africains et 3 pays asiatiques. Moins d'une année plus tard, l'Algérie avait encore impressionné par la qualité d'organisation et l'accueil réservé aux délégations



africaines à l'occasion de la 7<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des Nations de football des joueurs locaux au stade Nelson Mandela de Baraki à Alger. Quelques mois plus tard, soit en juillet de la même année 2023, l'Algérie n'avait également pas manqué de marquer les esprits à l'occasion de la 15<sup>e</sup> édition des Jeux sportifs arabes Algérie 2023 qui s'est déroulée

du 5 au 15 juillet. Au-delà des événements sportifs de masse, l'Algérie a également brillé par la qualité d'organisation d'événements de dimension politique et non des moindres. Ce fut le cas lors du Sommet arabe que l'Algérie a accueilli à l'automne 2022, et aussi lors du 7<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) qui

s'est tenu début mars 2024 à Alger. Attribuer donc l'organisation de ce Forum panafricain de la jeunesse à l'Algérie relève d'un fait naturel, d'autant que le pays joue à présent un rôle de catalyseur sinon de locomotive du développement du continent africain et dans la défense de ses intérêts, Etats et peuples.

Y.B.

## L'Algérie élargit sa coopération avec l'Italie

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu hier l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, en présence de la ministre de la Culture, Mme Soraya Mouloudji. Selon un communiqué des services du Premier ministre, les deux parties ont salué le niveau des relations entre l'Algérie et l'Italie caractérisé par une dynamique dans l'ensemble des domaines et notamment après les résultats importants de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Italie, au cours du mois de mai 2022. A cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance du renforcement et de l'élargissement de cette relation afin de toucher d'autres domaines, à l'image des secteurs de la science, de la culture et des recherches archéologiques. «Dans ce cadre, une rencontre scientifique a regroupé les spécialistes et les scientifiques des deux pays pour mettre en place un plan de travail commun dans le domaine des recherches archéologiques, la préservation du patrimoine archéologique et sa gestion, en plus de la formation des spécialistes», ajoute le communiqué.

## CERTAINES ONT UN CARACTÈRE URGENT

### Plusieurs projets de loi sur le bureau de l'APN

Rencontre entre les présidents des deux chambres pour fixer l'agenda législatif et renforcer la démocratie en Algérie. Les présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, M. Brahim Boughali et M. Salah Goudjil, ont coprésidé lundi une réunion des bureaux des deux chambres du Parlement, en présence de la ministre des relations avec le Parlement, Basma Azouar, selon un communiqué du conseil de la nation.

Cette réunion, qui s'est tenue au siège de l'APN, avait pour objectif de fixer l'ordre du jour de la session parlementaire ordinaire 2024-2025, conformément à la législation en vigueur, «article 15 (alinéa 1) de la loi organique N 16-12, modifiée et complétée, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement». Les principaux sujets abordés portaient sur les relations entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, suite à la récente élection présidentielle. M. Boughali a souligné l'importance de cette réunion dans le contexte actuel marqué par la démocratie, en mettant en avant la tranquillité qui a caractérisé le processus électoral. Il a également mentionné l'anniversaire de la résistance palestinienne face à l'agression sioniste, saluant l'engagement de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne. Lors de la réunion, M. Goudjil a mis en avant «l'importance cruciale de la

coordination et de la complémentarité entre les deux chambres du Parlement», en mentionnant «le premier anniversaire de l'agression barbare de l'entité sioniste contre Ghaza et les territoires palestiniens». Il a souligné que la question palestinienne «ne date pas du 7 octobre 2023, mais remonte à plus de 75 ans». Il a ajouté que la réunion d'aujourd'hui, suite au succès de l'exercice démocratique, représente «une consécration de notre histoire révolutionnaire glorieuse» et vise à renforcer «le rôle législatif et de contrôle de notre Parlement, ainsi qu'à approfondir la pratique démocratique».

M. Goudjil a également souligné que l'objectif primordial est de renforcer l'indépendance politique et économique de l'Algérie triomphante, en mettant en avant que «les politiques et programmes mis en place ont pour finalité le citoyen». Au cours de son allocution, Mme Azouar, ministre des relations avec le Parlement a loué l'engagement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à organiser une réunion annuelle avec les membres du Parlement pour dresser le bilan des réalisations et faire face aux défis à venir. Elle a présenté une liste détaillée des projets de loi actuellement déposés devant l'Assemblée Populaire Nationale, comprenant notamment le projet de loi sur la réforme constitutionnelle et le projet de loi de finances 2021. De plus, la ministre a évoqué la préparation de nouveaux projets de loi par différents départements ministériels, qui

pourraient éventuellement être ajoutés à l'agenda parlementaire. Elle a mis en lumière la possibilité pour le gouvernement de déclarer certains projets comme urgents en vertu des articles 15 et 16 de la loi organique régissant les relations entre le Parlement et le Gouvernement.

Enfin, Mme Azouar a souligné l'importance de cette collaboration entre l'exécutif et le législatif pour faire avancer les réformes et répondre aux besoins de la nation. Au cours d'une réunion entre les membres des bureaux du Parlement et du Gouvernement, un échange de vues et un débat ont eu lieu. L'objectif principal de cette rencontre était de discuter de la nécessité d'établir une véritable complémentarité entre le Parlement et le Gouvernement, en se basant sur le respect et la pratique démocratique, dans l'intérêt supérieur du pays. Il a été souligné lors de cette réunion l'importance d'inscrire la loi relative au statut du membre du Parlement à l'ordre du jour de la session en cours. De plus, les participants ont examiné les modalités de coordination et de consultation entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, notamment en ce qui concerne l'activité législative, le contrôle et la diplomatie parlementaire. Il a été souligné que «la mission du Parlement ne devrait pas se limiter au simple vote des lois, mais plutôt assurer une véritable législation» pour le bien-être de tous les citoyens.

Aïda Mouni

IL RÉAFFIRME SA FERME VOLONTÉ DE DÉVELOPPER LES MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES

# Le gouvernement veut réduire le poids du cash

Malgré un attachement au paiement en espèces, l'abandon progressif du cash est inéluctable. Il existe certes des résistances et des refoulements. Mais elles ne font pas le poids face à la volonté de l'Etat qui affiche sa ferme détermination de développer les moyens de paiement électroniques et digitaux.

L'adoption du mode de paiement digital est à concrétiser à moyen terme, d'autant plus qu'il n'est pas question de moyens, qui d'ailleurs ne manquent pas, mais qu'il s'agit plutôt de problèmes d'ordre culturel. Il ne s'agit pas simplement, «d'une avancée technologique, mais d'un changement profond dans notre façon de concevoir l'économie et les relations entre l'Etat, les entreprises et les citoyens», dira le ministre. La Conférence internationale sur les paiements digitaux en Algérie, organisée par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie, en collaboration avec le Fonds monétaire arabe (FMA), a été inaugurée hier à Alger, par le ministre des finances M. Laaziz Faïd, sous le slogan «Vers un avenir sans espèces». Les travaux de la rencontre, qui se poursuivra aujourd'hui ont été inaugurés par le ministre des Finances, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, ainsi que du directeur général et du président de la Banque d'Algérie et du directeur général et président du conseil d'administration de la FMA, Fahd Bin Mohamed Al-Turki. Le ministre a, d'emblée, souligné que l'événement est

d'une «grande actualité» et d'une importance capitale. En effet, dans une conjoncture dominée par les technologies où la numérisation bouleverse les dynamiques économiques et sociales à travers le monde, «la monétique et les paiements électroniques apparaissent non seulement comme des outils pour accroître l'efficacité économique, mais aussi comme des leviers indispensables pour renforcer l'inclusion financière et permettre à toutes les catégories de la population d'y participer pleinement», a indiqué le ministre, précisant désormais que l'enjeu «englobe l'ensemble des acteurs économiques». Aux yeux du ministre, «la modernisation de notre système de paiements scripturaux permettra à l'Algérie la modernisation de notre système de paiements en faisant une transition progressive vers le E-paiement». L'adoption et le développement des modes de paiements modernes (digitaux), enchaîne M. Faïd, «sera une opportunité idoine au citoyen de prendre part, et de manière active à la vie économique du pays, en particulier dans les zones rurales et les régions éloignées où les services financiers tradi-



tionnels peinent parfois à atteindre les objectifs escomptés». L'adoption du mode de paiement digital est à concrétiser à moyen terme, d'autant plus qu'il n'est pas question de moyens, qui d'ailleurs ne manquent pas, mais plutôt d'ordre culturel. Il ne s'agit pas simplement, «d'une avancée technologique, mais d'un changement profond dans notre façon de concevoir l'économie et les relations entre l'Etat, les entreprises et les citoyens», dira le ministre. En ce sens, il a mis l'accent sur la nécessité d'accomplir un travail de sensibilisation auprès du citoyen et des opérateurs économiques pour les convaincre que «c'est

l'un des outils moderne et majeur du développement socio-économique, qui permet d'accéder à des services financiers formels, qu'il s'agisse de simples paiements de biens et services ou d'accès à des solutions plus complexes telles que l'épargne et le crédit». Enchaînant, le ministre a estimé que «les recommandations de cette conférence permettront de faire progresser notre pays vers une adoption plus rapide et plus large des moyens de paiements modernes. Ils favorisent également une meilleure adaptation de notre cadre réglementaire aux

évolutions technologiques, tout en assurant la sécurité et la protection des consommateurs». Aux yeux de M. Faïd, «nous avons déjà franchi des étapes importantes dans cette voie, mais beaucoup reste à faire. C'est ensemble, avec l'appui de nos partenaires, que nous pourrions mener à bien cette transition. Je me réjouis des perspectives qui se dessinent et des contributions que chacun d'entre vous pourra apporter dans ce chantier ambitieux pour l'avenir de notre pays». Lors de ce rendez-vous, un ensemble de questions inhérentes aux modes de paiement digital, sous tous ses aspects, seront examinées par des experts venus des quatre coins du monde, en sus des nationaux (représentants de différents départements ministériels, banques, compagnies d'assurance et institutions financières). Il sera question notamment d'innovation dans la finance et les services financiers et l'open banking, ainsi que sur les fournisseurs et prestataires de services de paiement et les systèmes de paiement instantanés.

Sid Ahmed

HABIB ATTIA, REPRÉSENTANT DU FONDS MONÉTAIRE ARABE (ALGÉRIE) :

## Etablir «une feuille de route»

«La conférence consiste à la création d'un environnement favorable à l'émergence des instruments de paiement digitaux avec le mobile, l'internet et le Qr code en voie de généralisation mais, surtout, avoir de nouveaux acteurs qui puissent apporter ce genre de solutions particulièrement avec l'ouverture réglementaire et législative, la loi bancaire. Aujourd'hui, c'est le lancement officiel de la feuille de route nationale qui s'articule autour de cinq axes principaux : réglementation, marchés, acteurs, innovation, éducation financière, protection du consommateur. Tous ces points sont entre autres des sujets qui sont pris en considération par le comité national du paiement instauré par la loi monétaire et bancaire. Des participants venus des quatre coins du monde pour discuter et débattre de ces sujets là et bien d'autres».

S.A.

ABDELHAKIM BERRAH, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'UAR :

## «Etablir une relation de confiance avec les clients»

«La rencontre organisée par le ministère des Finances en collaboration avec le Fonds monétaire arabe et la Banque centrale d'Algérie, avec également d'autres partenaires (UAR), (BEF) et GE monétique, tend à développer la feuille de route tracée par le comité national du paiement et la mettre en pratique. A l'origine, il était question de faire usage du paiement

cash le moins possible et d'opter pour le paiement électronique et d'aller vers sa généralisation progressive. On a vu, d'abord, quelles étaient les difficultés rencontrées pour sa mise en place à travers l'expérience client, ensuite les choix technologiques. Ce qui, bien évidemment, entre dans le cadre de la lutte contre l'informel et le développement et la modernisa-

tion de l'économie nationale». «Parmi les difficultés rencontrées sur le terrain pour la mise en pratique de cette feuille de route, il y a bien sûr le défi technologique, la culture du cash qui est ancrée. Il s'agit d'établir une relation de confiance avec les clients pour qu'ils aillent vers le paiement électronique, qui veut dire plus de transparence et de gain de temps».

SYSTÈMES DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT

## Les pays arabes se mettent en phase avec les nouvelles technologies

Alger, abrite depuis lundi, les travaux de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement dans la perspective de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires de cette région. Participant à cette réunion ordinaire, les directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes. Cette rencontre est organisée par le Fonds monétaire arabe (FMA) en collaboration avec la Banque d'Algérie. Un communiqué conjoint de la Banque d'Algérie et du FMA, indique qu'elle vise à «contribuer au développement des systèmes de paiement et de règlement dans les pays arabes, et à renforcer la coordination et la coopération ainsi que l'échange d'expériences entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes». Plusieurs thèmes sont au menu des participants aux travaux de cette réunion, dont on citera : les évolutions récentes des systèmes de

paiement mondiaux et les systèmes de paiements instantanés. Ceci, sans oublier, l'examen de l'utilisation des données biométriques pour limiter les fraudes dans les systèmes de paiement, ainsi que la sécurité de l'espace numérique dans le domaine des paiements. Seront abordés également durant ce conclave, les modèles commerciaux des technologies financières modernes dans le domaine des paiements. Saisissant cette occasion, le directeur général et président du conseil d'administration du FMA, Fahd bin Mohamed Al-Turki, a tenu à saluer l'évolution continue des thèmes abordés par la Commission, ainsi que leur importance pour les pays arabes dans la perspective du renforcement de la sécurité et de l'efficacité des transactions financières et des flux de paiements et de transferts. C'est ainsi qu'Al-Turki a souligné la nécessité de porter un intérêt aux thèmes liés aux paiements transfrontaliers, à la rapidité et à l'efficacité de leur exécution, à l'interopérabilité des paiements, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le développement

des services de vérification des opérations de paiement et de leur sécurité. Là, le directeur général et président du conseil d'administration du FMA, Fahd bin Mohamed Al-Turki, a également tenu à exprimer sa gratitude à la Banque d'Algérie pour avoir abrité cette rencontre ainsi qu'aux établissements régionaux et internationaux concernés et aux banques centrales mondiales pour leur participation. Car, estime-t-il cela permettrait bien de renforcer l'importance de la Commission en tant que plateforme de dialogue et d'échange d'expertises en matière des systèmes d'infrastructures financières. Et dans cet ordre d'idée, il a appelé cette dernière à être proactive dans le renforcement de la connaissance en vue d'appuyer les efforts des pays arabes à ce propos. Et justement, pour sa part, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, a salué la tenue d'une réunion de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement en Algérie, avant de se féliciter du rôle de la Commission dans le développement des systèmes de paie-

ment dans les pays arabes, ainsi que du rôle du FMA dans la fourniture de conseil technique pour appuyer le développement des systèmes de l'infrastructure financière et des paiements dans la région arabe. Encore faut-il noter également que cette réunion a été rehaussée par la présence de représentants de nombre de banques centrales mondiales et d'institutions financières régionales et internationales concernées. Il est important de noter qu'en mars dernier, la Banque d'Algérie a entamé la démarche d'édification progressive du cadre normatif opérationnel en tenant compte des aspects fondamentaux de sécurité et de gestion des risques en la matière. Là, il s'agit, de son accompagnement aux banques de la place pour la mise sur le marché d'offres de produits et services innovants, en accordant les autorisations nécessaires conformément au règlement n° 2020-01 du 15 mars 2020 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque.

Saïd Ben

SALAH GOUDJIL, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION :

# «L'agression sioniste, une catastrophe pour la conscience mondiale»

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a qualifié l'agression sioniste contre Ghaza, lancée depuis une année, de «catastrophe» pour la conscience mondiale et le droit international humanitaire, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales.



**M.** Goudjil a indiqué, dans un entretien accordé au quotidien «El-Chaab», à l'occasion du premier anniversaire de l'agression sioniste contre Ghaza et les territoires palestiniens occupés, que «la mémoire collective du monde retiendra la frénésie furieuse sioniste et ses crimes contre l'humanité, en octobre 2023, contre le peuple palestinien et en octobre 2024 contre le peuple libanais». «Ce fut une année douloureuse où nous avons vécu une tragédie humaine qui nous afflige profondément, l'année de la grande «Nakba» qui a frappé cette fois non seulement le vaillant peuple palestinien, mais aussi l'ensemble des composantes de la communauté internationale dont la crédibilité a été ébranlée, les valeurs ont été souillées et les lois et institutions régionales et internationales ont été humiliées», a déploré M. Goudjil. Le président du Conseil de la nation a évoqué les tueries, les actes de torture et de maltraitance, le déplacement forcé, la famine, la destruction des terres, la persécution des vies humaines dans chaque parcelle de la Palestine et d'autres atrocités commises cette année, en sus du «choc de l'indifférence internationale et de réactions régionales et internationales démesurées face à l'horreur de l'acte criminel, pis encore son encouragement à travers un discours raciste qui justifie cette barbarie».

**«LA CAUSE PALESTINIENNE EST UNE CAUSE NATIONALE.»** Par ailleurs, M. Goudjil a estimé que cette année a été «celle du courage, de la résistance, du défi et des batailles diplomatiques féroces de l'Algérie et des Hommes libres de ce monde au sein des Nations Unies et de la Cour internationale de justice (CIJ) pour un cessez-le-feu immédiat et pour condamner et sanctionner l'occupation sioniste», mettant en avant «le courage des Palestiniens dans leur résistance et résilience, ainsi que le courage des Hommes libres du monde qui ont traîné cette occupation devant la justice internationale pour la première fois». Il a rappelé l'initiative historique de la République d'Afrique du Sud, qui a intenté une action en justice contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de Justice (CIJ). Rappelant les positions officielles et populaires de l'Algérie en faveur d'un soutien inconditionnel à la cause palestinienne juste, M. Goudjil a fait savoir que cette position unifiée entre le peuple et sa direction, ainsi que la position officielle et populaire constante qui ne changera en aucune circonstance «a été exprimée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans toutes les tribunes diplomatiques et médiatiques, déclarant que la cause palestinienne est une cause nationale à laquelle nous ne renoncerons pas et que nous

soutiendrons la Palestine, qu'elle ait tort ou raison». «Les déclarations du Président de la République résumant les positions de tous les Hommes libres à travers le monde». Les déclarations du Président de la République concernant la cause palestinienne, particulièrement depuis le début de l'agression sioniste brutale, étaient «fortes, significatives et claires, et méritent l'écho politique et médiatique international suscité. Cela n'est pas surprenant, compte tenu de l'élan diplomatique de l'Algérie nouvelle qui a ravivé nos anciennes gloires dans les fora internationaux et régionaux», a-t-il souligné. Il considère que «les déclarations du Président de la République résumant les positions de tous les Hommes libres à travers le monde et désignent les choses par leur nom, étant empreintes d'audace que beaucoup de dirigeants et de présidents n'ont plus».

## «NOUS AVONS MILITÉ POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU PEUPLE PALESTINIEN»

Concernant le rôle du Conseil de la Nation dans la défense des droits des Palestiniens, M. Gou-

djil a rappelé que le Conseil avait marqué sa présence durant cette crise, déclarant : «Nous avons milité à travers toutes les tribunes parlementaires régionales et locales pour faire entendre la voix du peuple palestinien, lui apporter aide et assistance, et imposer un cessez-le-feu immédiat, et ce, grâce à notre adhésion aux organisations et parlements internationaux, africains, méditerranéens et arabes». Il a en outre affirmé que le Conseil de la nation avait incarné les positions de l'Algérie et son engagement constant en faveur de la paix et de la consécration de la solution à deux Etats et son rejet de la politique répressive adoptée par l'entité sioniste, et ce, à travers la diplomatie parlementaire, en soulevant la question de la situation en Palestine lors des rencontres bilatérales et durant sa participation aux activités internationales multilatérales. M. Goudjil a, à ce propos, rappelé l'appel du Conseil de la nation à tous les Parlements du monde à soutenir l'Algérie en qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité, en vue d'octroyer à la Palestine un siège permanent

aux Nations unies. Et d'ajouter : «L'Algérie est connue pour ses positions, tant en paroles qu'en actes, et le Conseil de la nation s'aligne sur notre politique étrangère redoutable, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment depuis que l'Algérie est devenue membre non permanent du Conseil de sécurité». «L'Algérie a toujours prôné la solution à deux Etats et l'instauration de la paix dans la région sans porter atteinte au projet national palestinien, tout en intensifiant ses efforts au Conseil de sécurité pour redonner vigueur à l'engagement collectif pris par la communauté internationale quant à cette solution juste». Il a souligné le refus par l'Algérie de «participer à toute initiative ne reconnaissant pas le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant», a précisé M. Goudjil. «La colonisation en Palestine et au Sahara occidental prendra fin, inéluctablement... Ce sont des enseignements de l'Histoire auxquelles les puissants croient et que les idiots nient...», a-t-il conclu.

Y.B.

AFIN DE MARQUER LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'AGRESSION SIONISTE CONTRE L'ENCLAVE PALESTINIENNE

## La communauté mondiale se lève pour Ghaza

Des milliers de personnes ont manifesté lundi dans les États américains de New York et du New Jersey pour soutenir le peuple palestinien et dénoncer les crimes de l'occupation sioniste, notamment dans la bande de Ghaza, qui se poursuivent depuis un an, rapportent des médias. Selon CBS News, des manifestants se sont rassemblés près de la Bourse de New York, dans le quartier financier, brandissant le drapeau palestinien. Pendant ce temps, des dizaines de policiers étaient présents dans des véhicules anti-émeutes à proximité. Dans la ville de Paterson, dans le New Jersey, des foules se sont également mobilisées pour exiger la fin de l'agression sioniste contre Ghaza et réclamer que les États-Unis et d'autres pays occidentaux cessent de fournir des armes à l'entité sioniste.

L'INCURSION TERRESTRE DANS LE SUD DU LIBAN NE SERA PAS UN SÉJOUR DE VILLÉGIATURE

## Les colonies israéliennes sous une pluie de missiles du Hezbollah

Pour commémorer l'anniversaire du lancement des opérations de soutien en faveur de Gaza et riposter aux récents crimes de l'armée d'occupation au Liban, le Hezbollah a lancé ce mardi matin une importante attaque de missiles contre Israël. La ville de Haïfa, la localité de Qaryout ainsi que plusieurs autres colonies israéliennes en Galilée et quelques rassemblements de troupes d'occupation ont été visés par ces raids puissants du Hezbollah qui démentent ainsi la propagande sioniste et pro-sioniste qui présente le Hezbollah comme un mouvement désorienté, affaibli, éparpillé et incapable de résister plus d'un mois aux assauts de l'armée israélienne. Selon des médias hébreux, quelque 150 missiles ont été lancés depuis le sud du Liban vers le nord de la Palestine occupée en créant une atmosphère de panique parmi les colons et les troupes sionistes qui se préparaient à entamer des opérations terrestres limitées dans le sud du Liban. Habitue à cacher et à limiter les pertes qu'elle subit et que cause la résistance dans les sites visés, l'armée d'occupation n'a déclaré pour le moment que 12 personnes «légèrement» blessées dans ces raids décrits pourtant par cette même armée comme les plus «frappants» ayant

ciblé depuis le début du conflit Haïfa et les autres colonies du Nord. Menés par intermittence depuis la première heure de ce mardi, exactement à 00h 05, ces attaques qui ont fait mouche, quoi qu'en dise la propagande israélienne, indiquent la bonne santé de la résistance au Liban, et augurent de douloureux jours pour l'armée d'occupation qui va s'enliser comme à Gaza, jusqu'au cou dans le borbier libanais. L'incursion terrestre qu'elle prépare dans le sud du Liban, ne sera pas, loin s'en faut, un séjour de villégiature. L'armée d'occupation va certes, comme à son habitude, massacrer des civils, détruire des quartiers, déplacer des populations, assassiner des responsables du Hezbollah, mais elle ne viendra jamais à bout de la résistance ! Sa propagande politique et militaire ne convainc plus grand monde comme par le passé ! A part les États-Unis et quelques pays occidentaux et arabes dont les intérêts seront menacés en cas de la victoire de la résistance, personne ne donne foi aux élucubrations sionistes qui tentent de justifier l'injustifiable ! Qu'on en juge : une année depuis l'agression de Gaza et malgré l'arsenal de guerre et médiatique de l'armée d'occupation, l'axe de la résistance est toujours actif

et porte chaque jour des coups sévères à l'occupation. Mieux, une prise de conscience mondiale quant à la notion de droits humains version occidentale est en train de voir sérieusement le jour ! Le deux poids, deux mesures occidental n'est plus un secret pour personne. Tout le monde sait maintenant que pour les Occidentaux et même pour leurs valets arabes, une vie israélienne a plus de valeur qu'une vie palestinienne ! Le tour de passe-passe occidental qui a réussi à faire passer les colonisés palestiniens pour des terroristes et l'occupant israélien pour une victime qui a le droit de se défendre est largement battu en brèche. Des intellectuels et des personnalités occidentales commencent à remettre les pendules à l'heure et à dévoiler l'inanité de ce narratif tiré par les cheveux, concocté dans les laboratoires du sionisme mondial. La guerre de Gaza a fini par tout dévoiler ! Contrairement à l'armée d'occupation qui cible des civils, des hôpitaux, des écoles..., la résistance dans ses différentes composantes ne vise que des cibles militaires ou des infrastructures à vocation militaire. C'est dire la nature diamétralement opposée des parties au conflit !

Boualem B.

## PAIEMENT DES FRAIS DE VISA SCHENGEN

## L'arnaque en ligne



Plusieurs personnes se cachent derrière des comptes et des pages fictives pour arnaquer les internautes. TLSContact, dans un nouveau communiqué, met en garde les demandeurs de visas Schengen contre le recours à de faux agents de voyage. En effet, le centre chargé de la collecte des demandes de visa Schengen en Algérie, TLS-

Contact, alerte contre certaines pratiques qui risquent de faire tomber les demandeurs de visas Schengen dans le piège des arnaques. Dans sa nouvelle note, le centre chargé des demandes de visa Schengen met en garde ses clients contre le recours à de faux agents de voyages qui prétendent pouvoir accélérer la procédure de demande de

visa Schengen et l'obtention du document plus rapidement. Par ailleurs, le prestataire attire l'attention de ses clients contre le paiement des frais de visa Schengen sur des comptes bancaires personnels. TLSContact appelle ces demandeurs à suivre les procédures officielles et à ne jamais partager les informations personnelles ou bancaires avec des tiers non autorisés. « Méfiez-vous des faux agents de voyage qui prétendent pouvoir accélérer votre demande de visa ou demandent des paiements sur des comptes bancaires personnels », lit-on sur le communiqué en question. TLSContact applique une politique zéro tolérance contre la fraude. A plusieurs reprises, TLSContact a mis en garde contre la fraude documentaire, mais aussi contre le recours à des intermédiaires.

## FUITES URINAIRES, PROLAPSUS

## La chirurgie du plancher pelvien, une solution durable



Le plancher pelvien, cette structure musculaire située à la base du bassin, joue un rôle essentiel dans le maintien des organes internes féminins. Il agit comme un hamac, soutenant la vessie, l'utérus et le rectum.

Cependant, avec l'âge, les accouchements, ou suite à certaines maladies, ce hamac peut s'affaiblir, entraînant des troubles parfois très invalidants.

Lorsque les muscles du plancher pelvien ne remplissent plus correctement leur fonction, des problèmes tels que l'incontinence urinaire ou fécale, les prolapsus d'organes (descente de la vessie, de l'utérus ou du rectum) peuvent apparaître. Ces affections, bien que fréquentes, sont souvent source de gêne et peuvent avoir un impact significatif sur la qualité de vie.

## La sous-traitance en débat

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi, le président de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la sous-traitance et de développer l'intégration nationale dans le domaine de l'industrie automobile. M. Aoun a exprimé son soutien à l'initiative de la CIPA qui vise à promouvoir le secteur de la sous-traitance, à travers un programme d'action permettant d'atteindre les taux d'intégration requis dans l'industrie automobile et de créer un groupe de travail pour renforcer la place de l'Algérie en tant qu'acteur prin-

cipal dans le développement de l'industrie africaine, lit-on dans le communiqué. Le ministre a invité «les opérateurs économiques désirant contribuer au développement de l'économie nationale à se rapprocher des services compétents du ministère, en coordination avec la Confédération», affirmant que «les portes du secteur demeurent ouvertes au dialogue et au débat», précise la même source. La Confédération a conclu une convention-cadre avec l'Association africaine des industriels automobiles, afin d'accompagner les industriels pour réaliser des taux d'intégration, conformément aux exigences du cahier des charges régissant cette activité.

## SFI : premier investissement dans un fonds de capital-risque climatique africain

L'investissement vise à réduire le déficit de financement critique auquel sont confrontées les start-up africaines de technologie climatique.

La Société financière internationale (SFI) vient d'annoncer son premier

investissement dans un fonds de capital-risque axé sur des entreprises de technologie climatique en Afrique subsaharienne.

Elle a en effet engagé 5 millions \$ dans Equator Africa Fund I.

## Skikda : l'extension du port sur le point d'être finalisée

Les travaux d'extension du port pétrolier de la wilaya de Skikda, qui ont commencé il y a deux ans, devraient se terminer au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Selon ce qui a été rapporté par la télévision publique, le taux d'avancement des travaux d'extension du port pétrolier a atteint 95 %. À noter que le

ministre des Transports, Mohamed Habib Zehana, a effectué une visite de contrôle au port. Il convient de mentionner que l'extension de ce port permettra d'augmenter les capacités de chargement et de déchargement des différents produits pétroliers au niveau du port de Skikda.

## Visite du chef de l'UNHCR à la frontière entre la Syrie et le Liban

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Filippo Grandi, s'est rendu lundi au point de passage de Jdeidet Yabous, à la frontière entre la Syrie et le Liban, sur fond d'agression sioniste, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA. «Je suis à la frontière syro-libanaise, où un quart de million de personnes ont traversé depuis le 23 septembre, lorsque les frappes aériennes (sionistes) au Liban se sont intensifiées», a déclaré Grandi lundi sur X. Plus de 1,2 million de personnes ont été déplacées au Liban, a-t-il

ajouté. Il a indiqué que les autorités locales, le Croissant-Rouge syrien, les Nations Unies et d'autres partenaires «travaillent 24 heures sur 24 et sept jours sur sept avec l'UNHCR pour assurer un accueil humain et efficace» aux personnes déplacées arrivant en Syrie. Grandi a également signalé avoir lancé un appel pour 324 millions de dollars américains «afin de répondre aux besoins de toutes les personnes fuyant le Liban vers la Syrie et des familles accueillant un grand nombre d'entre elles».

## COMMERCE NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

## Les exportations de services en hausse de 5,4 %

Le commerce numérique connaît une croissance impressionnante en Afrique. Bien que plusieurs défis subsistent, les pays et les institutions régionales déploient de nombreux efforts pour soutenir le développement du secteur. En 2023, les exportations africaines de services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ont

atteint 9,2 milliards de dollars, enregistrant une croissance de 5,4 % par rapport à l'année précédente, selon un rapport de Tralac (Trade Law Centre) sur le commerce numérique en Afrique, publié en septembre 2024. Cette croissance illustre le dynamisme croissant du secteur technologique sur le continent africain. La répartition géographique de ces

exportations montre que l'Afrique du Nord domine le marché avec 4,49 milliards de dollars d'exportations de services TIC en 2023, suivie de l'Afrique de l'Est (2,05 milliards \$) et de l'Afrique australe (1,4 milliard \$). L'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale ont exporté respectivement pour 1,06 milliard \$ et 240 millions de dollars. Les exporta-

tions africaines de services numériques couvrent un large éventail de domaines. Par exemple, au Ghana, les services aux entreprises, spécialisés et techniques, y compris l'externalisation des processus métiers (BPO), représentaient 77 % des exportations totales de services, selon un rapport de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) publié en 2023.

L'EXPRESS

Quotidien national  
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
PAR INTÉRIM:  
**RABAH YUCEF RABAH**

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
**NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

EN PRÉVISION DE LA SAISON  
DES PLUIES

## 260 milliards DA pour protéger des communes des inondations

La Direction de l'hydraulique de la wilaya de Boumerdès a identifié sept points noirs dans les oueds et cours d'eau de plusieurs communes, qu'elle a récemment inscrits dans un plan d'action et ce, dans le but de les assainir et d'éliminer les risques d'inondation. Selon la Direction, le processus est toujours en cours dans certaines régions, en attendant l'approbation du ministère de tutelle pour un important programme d'urgence d'un montant de 260 milliards de centimes, pour protéger les villes du risque d'inondations dans les communes de Isser, Dellys, Ouled Haddadj et Ouled Moussa. La direction de l'hydraulique de Boumerdès, a évoqué la poursuite du programme de technologie des Oueds et des cours d'eau dans la wilaya pour protéger les villes des inondations. La direction a dénombré sept points noirs, qui nécessitent de manière urgente des opérations d'épuration dans le cadre de la campagne préventive, en prévision de la saison des pluies. Récemment, 28 km d'Oueds ont été purifiées depuis la commune d'Ouled Moussa à l'ouest jusqu'à la commune de Dellys à l'est, ainsi que l'épuration des drains et des saturateurs en coordination avec différents services. D'autre part, certains projets devraient être achevés, tels que les usines d'épuration des eaux usées, ainsi que les travaux préparatoires dans le cadre du programme d'urgence soumis au ministère de tutelle. La couverture financière est estimée à 260 milliards de centimes, y compris au niveau de Oued El Hamiz sur le territoire des communes de Hammadi et Khemis El Khechna, qui regorge d'eaux usées et de déchets.

Le responsable a déclaré qu'une étude avait été enregistrée concernant l'achèvement d'une station d'épuration des eaux usées dans le cadre du programme de développement 2025. Il en va de même pour la commune d'Isser. En enregistrant le processus de préparation de Oued Isser et l'achèvement d'une station d'épuration des eaux usées au niveau de Legata dans le cadre du même programme, notant que le processus proactif d'épuration consistait à placer des barrières de terre à une distance de 150 mètres linéaires à son niveau, pour empêcher l'eau de déborder sur la route. Dans le cadre du même programme, des opérations ont également été enregistrées concernant l'épuration de Oued Zidane, situé au milieu de la ville difficile de Khemis, avec du béton armé. Il est également prévu de lancer le processus d'arrêt de la montée des eaux de mer au niveau de la vallée du Sibaou. Une étude a été réalisée à cet égard, pour protéger l'agriculture dans le bassin de l'Oued, en attendant l'approbation du ministère de tutelle pour son achèvement, en plus de la création d'un service de police de l'eau au niveau de la direction de l'hydraulique, pour renforcer la surveillance et dissuader les contrevenants.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

# Cap sur la numérisation et les nouvelles technologies

*Pour garantir la réussite de cette rentrée, le ministère a mobilisé les capacités nécessaires, à l'instar des moyens pédagogiques et techniques et l'ouverture des branches déléguées au niveau des établissements de formation, en plus de l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, la numérisation...*

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yassine Marabi, a donné hier le coup d'envoi de la rentrée professionnelle 2024-2025, à partir d'Oran, sous le thème « Formation professionnelle, autonomisation économique et gouvernance numérique ». A cette occasion, Yassine Merabi a annoncé l'ouverture de 443 spécialisations. Le ministre a également révélé que plus de 395.336 places pédagogiques ont été prévues au cours de cette session, réparties selon la nature et les différents types de formation, avec leur localisation à travers la plateforme numérique « Mon métier » destinée aux inscriptions des étudiants en formation. Ainsi et dans son discours, Marabi a souligné que cette ouverture



s'inscrit dans les grandes orientations de l'économie nationale, qui visent à réaliser un saut qualitatif dans le développement économique du pays en renforçant la production nationale et en ouvrant la voie aux investissements étrangers. En annonçant l'ouverture de 443 spécialisations couronnées d'un certificat, le ministre a précisé que 158 spécialisations sont destinées pour les candidats titulaires du troisième niveau secondaire et 145 spécialisations qualifiantes de courte durée, couvrant 23 filières professionnelles incluses dans la nomenclature

des spécialités de la formation professionnelle, qui ont été déterminées en fonction des spécificités de chaque région et en adéquation avec les exigences de l'économie nationale. A noter, au passage, que le secteur compte plus de 1 220 établissements de formation au niveau national. Par ailleurs, et s'agissant du cadre de l'accompagnement du développement local, le secteur propose des formations de courte durée visant à doter les étudiants de compétences particulières contribuant à leur insertion professionnelle ou les aidant à créer leur petite entreprise, comme

dans les domaines de l'aquaculture, du ferroviaire et de la fromagerie. Enfin et pour garantir la réussite de cette rentrée, le ministère a mobilisé les capacités nécessaires, à l'instar des moyens pédagogiques et techniques et l'ouverture des branches déléguées au niveau des établissements de formation, en plus de l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, la numérisation et les nouvelles technologies, en plus de celles présentes dans le programme pédagogique de la formation professionnelle. **S.B.**

MOULOUD BOULAOUINAT :

## «1 225 établissements prêts pour la rentrée professionnelle»



De son côté, et toujours dans le cadre de la nouvelle rentrée scolaire de la formation professionnelle, le directeur de l'enseignement et de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mouloud Boulaouinat, a indiqué que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir près de 400 000 nouveaux candidats à travers les 1 225 établissements répartis à travers les 58 wilayas du pays, soulignant qu'«une commission installée au niveau centrale a été chargée de faire le suivi de la rentrée professionnelle 2024-2025». Dans l'émission « L'invité du jour » de la radio chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Boulaouinat a précisé que « les 400 000 nouveaux candidats sont répartis sur 23 branches professionnelles, du niveau 1 au niveau 5, avec l'objectif d'accompagner les partenaires économiques et à renforcer le développement économique par la fourniture de main-d'œuvre qualifiée

à travers l'identification des besoins du marché de l'emploi », réaffirmant que la rentrée professionnelle 2024-2025 devra se concentrer sur l'autonomisation économique et la gouvernance numérique.

### De nouvelles spécialités

Le même responsable relève que « le secteur a déjà installé des groupes mixtes avec de grandes entreprises chargées de réaliser des projets de grande envergure, comme le secteur ferroviaire, la condensation de grains de blé et de tournesol, la transformation des produits aquatiques, la distribution des produits pharmaceutiques et dans d'autres domaines prioritaires du Gouvernement ». Dans cet ordre d'idée il est très important de rappeler que des formations spécifiques ont été créées, avec environ 78 000 places consacrées à l'industrie, 37 000 à l'agriculture, 39 000 à la numérisation, et 8 000 aux métiers de l'eau et de l'environnement. Abordant les jeunes ayant bénéficié de l'allocation chômage et qui cherchent des opportunités de formation, l'invité de la Radio algérienne a révélé qu'« il y a un grand engouement de cette catégorie de jeunes pour la formation. Aujourd'hui, pour bénéficier d'un projet ou d'un accompagnement, les jeunes doivent obligatoirement suivre une formation d'une durée allant de 3 à 6 mois ». Concernant la formation dans les nouvelles wilayas, notamment dans le Grand-Sud du pays, l'intervenant a indiqué qu'« il n'y a aucune différence les instituts du Nord et ceux du Sud. La formation est aussi performante », affirmant que « ces wilayas gardent déjà les anciens établissements, outre les nouvelles infrastructures dédiés au secteur pour former les jeunes ».

Enfin, précise-t-il, ces wilayas bénéficient de certaines formations à la carte dans les domaines des hydrocarbures, du tourisme, de l'artisanat et des services.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

# Une usine d'IVECO en Algérie dans les cartons

**Cette usine en projet devrait s'étendre sur une assiette foncière de 100 000 m<sup>2</sup>. Elle devrait produire 4 000 véhicules, dont des bus urbains et suburbains, dans une première étape. Elle comptera huit chaînes de production équipées d'une technologie de pointe, selon ses initiateurs.**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu au siège du ministère une délégation du groupe italien de fabrication de véhicules (IVECO), conduite par le directeur régional de la société italienne IVECO en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, M. Impeloso Carmelo, et l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cotello, pour présenter le projet de fabrication de véhicules utilitaires de type moyen et lourd en Algérie. Selon un communiqué du ministère, au début, le partenaire italien, qui a initié les démarches d'implantation de l'usine avec le partenaire algérien, a présenté la politique menée par le groupe de Fabrication de véhicules IVECO, qui comprend la satisfaction des besoins du marché algérien dans la première étape et puis l'export lors de la deuxième étape. "Dans ce



contexte, le ministre a salué les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie et a souligné la nécessité de développer une véritable industrie automobile basée sur la réalisation de l'intégration locale à travers le recrutement de manutentionnaires locaux et la nécessité de respecter le cahier des charges pour obtenir l'accréditation pour réaliser cette activité

dans les plus brefs délais", indique-t-on de même source. Pour rappel, le projet de réalisation d'une usine de fabrication et de montage de véhicules utilitaires de marque italienne Iveco, prévu à Bouira en partenariat avec le groupe algérien Ival-Industrie, a été confié le 31 août dernier à l'entreprise publique Ferroviol. Lancés en 2014, les travaux de

ce projet se sont arrêtés en 2019 avec un taux de réalisation de 65%. Le projet est confié désormais à l'entreprise Ferroviol dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil des participations de l'Etat (CPE) et des décisions de la justice pour la récupération du patrimoine de l'Etat, selon les détails fournis par le services de la wilaya. Une fois opérationnelle, cette usine pourra générer jusqu'à 750 postes d'emploi directs et 1200 autres postes indirects, selon les détails recueillis lors de cette visite. Cette usine est en cours de construction sur une assiette foncière de 100.000 m<sup>2</sup>. Elle devrait produire 4.000 véhicules, dont des bus urbains et suburbains dans une première étape. Elle comptera 8 chaînes de production équipées d'une technologie de pointe, selon les réalisateurs du projet. **Inès B.**

MOHAMED YADDADENE, CONSULTANT SPÉCIALISÉ DANS L'AUTOMOBILE

## « Impliquer tous les opérateurs dans l'intégration des pièces et composants locaux »

*Dans cet entretien, M. Yaddadene, consultant spécialisé dans l'automobile, réagit aux dernières annonces qui font l'actualité du secteur de l'industrie automobile, comme l'intégration de pièces fabriquées localement pour soutenir le développement de cette industrie.*

Entretien réalisé par Inès B.

**L'Express :** L'Algérie ambitionne de mettre sur les rails une véritable industrie automobile d'ici l'année prochaine. Le sujet alimente l'actualité économique avec les différentes annonces et mesures prises par le ministère de l'industrie dans ce sens. Peut-on être optimiste ?

**M. Yaddadene :** Il faut être optimiste et encourager le choix d'une stratégie industrielle pour favoriser le développement de l'industrie mécanique mais également de toutes les PME et PMI qui pourraient contribuer dans l'intégration de ce choix industriel dans les délais réglementaires.

Actuellement, seule l'usine Stellantis d'Oran est apte à fournir des véhicules « Made in Algérie » avec le taux d'intégration stipulé dans le cahier des charges. Selon Ali Aoun, l'usine Fiat va produire pas moins de 24 000 véhicules. Quel commentaire faites-vous à ce sujet ?

Chaque groupe de marques se doit de respecter le cadre réglementaire à travers les conditions contenues dans le cahier des charges. Si Stellantis est arrivé au niveau de ces conditions en termes d'intégration, cela reflète des choix stratégiques avec une planification adaptée afin d'arriver à mieux se positionner sur le marché algérien dont l'importance n'est plus à démontrer en volume d'affaires.

Tout cela doit encourager les autres groupes ou marques à s'inscrire dans le même axe de développement commercial et industriel sur le marché algérien et lorgner vers l'export également.

**L'intégration d'un nombre croissant de pièces fabriquées localement**

contribue à augmenter le contenu national des véhicules, ce qui est essentiel pour soutenir le développement de l'industrie automobile en Algérie. Etes-vous de cet avis ?

Dans le choix de la stratégie industrielle, il est important d'impliquer tous les opérateurs concernés par l'intégration des pièces et composants locaux selon la conformité en rapport avec les standards internationaux, ce qui ouvrira de grandes perspectives vers le développement industriel local mais également à l'international dans le cadre du programme d'exportation avec les opportunités qui existent.

**Peut-on espérer une baisse des prix des véhicules avec ces projets ?**

C'est un souhait, tout en sachant que les intrants dans la fabrication doivent aller dans le même sens que ce souhait. Il s'agira de travailler sur les structures de coûts avec toutes les charges impliquées afin de voir une éventuelle baisse des prix, ce qui n'est pas le cas en ce moment mais si cela aboutit, tant mieux pour les clients.

EN VUE DE PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS

## Le gouvernement prépare une loi visant à réguler le marché

Le Directeur de la régulation des marchés au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Ahmed Mokrani, a révélé hier que le secteur du commerce est en train de préparer une loi visant à contrôler le marché et les prix, et ainsi protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Lors de son intervention à la radio Chaîne 1, M. Mokrani a expliqué que cela s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'une stratégie de régulation du marché, qui est l'une des priorités des dossiers du secteur, dans le but de combler le déficit de disponibilité des principaux espaces et structures commerciaux, y compris les marchés. Le représentant du ministère

du Commerce a souligné la nécessité de réactiver les bureaux de contrôle du secteur agricole et de revoir leurs tâches en étudiant le marché et les besoins nationaux conformément à des mesures proactives pour éviter la pénurie et la hausse injustifiée des prix des produits de grande consommation. D'autre part, M. Mokrani a confirmé que la hausse record des prix du café sur le marché mondial a été contrôlée avec l'approbation de mécanismes de régulation et de mesures de contrôle de ces prix, en application de la décision du Président de la République lors du Conseil des ministres de couvrir la différence de prix de ce produit consommable.

Au sujet de la numérisation du secteur commercial, l'invité de la radio Chaîne 1 a souligné l'existence d'un réseau numérique qui contient toutes les unités de production et la chaîne de distribution, soulignant le développement d'une plate-forme numérique pour les structures de stockage et les chambres froides, pour éviter la spéculation sur les prix et le monopole.

M. Mokrani a ajouté : « Avec la publication des résultats finaux du Recensement général de l'agriculture à la fin de l'année en cours, nous aurons une perspective d'avenir élargie dans l'encadrement des processus de production et de distribution. »

## La CNMA signe une convention avec la Fédération de l'hôtellerie

Une nouvelle convention technique a été signée lundi entre la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), visant un accompagnement effectif du secteur du tourisme et de l'hôtellerie à travers une offre assurantielle adaptée et des services de gestion des risques, rapporte l'APS. Cette convention technique qui intervient suite à une convention-cadre signée précédemment avec la FNHT constitue "un jalon important pour le partenariat entre les deux organismes", souligne dans un communiqué la CNMA qui met l'accent sur "la nécessité d'une couverture assurantielle adéquate, indispensable pour sécuriser les investissements et les actifs du secteur hôtelier". Dans cette optique, le CNMA affirme que son partenariat avec la FNHT revêt "une importance capitale" car, est-il indiqué dans le communiqué, "en garantissant aux professionnels du secteur une couverture assurantielle sur-mesure, la caisse contribue à réduire les risques auxquels ils sont confrontés, tout en les incitant à investir davantage, notamment dans les régions rurales et agraires". Abondant dans le même sens, la même source souligne qu'en tant que partenaire de confiance, la CNMA offre des solutions adaptées aux besoins spécifiques du secteur incluant "non seulement la couverture des risques liés aux infrastructures, mais aussi des conseils et un accompagnement personnalisé, permettant ainsi aux hôteliers de se concentrer sur le développement de leurs activités en toute sérénité". Aussi, la CNMA, à travers ses 71 caisses régionales et près de 570 bureaux locaux, s'engage à garantir des conditions "avantageuses" aux adhérents de la FNHT relevant que l'offre de services s'étend aussi à "la formation, la prévention, et l'intervention rapide en cas de sinistre, avec un accent particulier mis sur la protection des biens assurés". Et de poursuivre : "en incitant les hôteliers à s'investir dans les zones rurales, la CNMA contribue également à dynamiser le tourisme agricole, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'économie locale et nationale". Dans son intervention, le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles a indiqué que cette convention marque "une étape importante dans l'histoire des deux organismes". "Cette convention ouvre la voie à une coopération renforcée dans des domaines essentiels tels que la prévention des risques, la gestion des sinistres, et la couverture des biens et des activités du secteur touristique", a-t-il ajouté.

**Inès B.**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 وزارة السكن والعمران والمدينة  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
 مديرية التجهيزات العمومية لولاية بجاية  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA**

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 50 /2024

Un 2 eme avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé relatif:  
**Réparation des dégâts au niveau du centre des impôts (CDI) d'Akbou suite aux événements du 22/09/2019.** Apès l'infirmité du premier.

L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

Entreprises titulaires de certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie Trois (III) ou plus en cours de validité en bâtiment comme activité principale.

**NB: Toute offre non accompagnée d'un PV de visite du site sera écartée**

**Références professionnelles:** Avoir réalisé au moins un projet dans le domaine du bâtiment (Logement ou équipement public) justifié par une attestation de bonne exécution d'un montant de 9.000.000.00 DA ou plus, portant date de réception définitive ou accompagnée d'un PV de réception définitive, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les Dix (10) dernières années (2014 à 2023).

**Références financières:** Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années supérieur ou égale à 4 000 000,00DA justifié par le C20 délivré par les services des impôts

**Le délai de réalisation est fixé à 03 mois (plafonné)**

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature + offre technique + offre financière) auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia. (Maître de l'œuvre) Sis A la cite Rabéa bloc administratif 3<sup>ème</sup> étage -w- Bejaia Téléphone fixe et faxe N° 034.12.97.63 et 034.12.97.36.

**A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :**

**A) LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :**

- 1)- La Déclaration de candidature
- 2)- Une déclaration de probité.
- 3)- Capacités professionnelles :
  - Statut pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant des sous-traitants
- 4)- Capacités financières :
  - Moyens financiers justifiés par des bilans et les C20 des trois dernières années.
  - Le C20 faisant ressortir le chiffre d'affaire moyen des Trois (03) dernières années.
  - Référence bancaire de l'année en cours.
- 3) Capacités techniques :
  - Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité :
  - Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et date de réception définitive ou procès-verbal de réception définitive durant les Dix (10) dernières années (2014 à 2023)
  - Liste des Moyens matériel pour chaque lot (Mémoire technique justificatif accompagné des cartes grises et assurances pour le matériel roulant, rapport d'expertise établi par un expert automobile et risque industriel, datant de moins d'une année à la date d'ouverture des plis pour le reste du matériel) signé et cacheté.
  - Liste des Moyens humains pour chaque lot (Mémoire technique justificatif avec diplômes, attestation d'affiliation à la CNAS) signé et cacheté.

**B- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :**

- - Déclaration à souscrire - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif dûment renseigné, daté, signé et cacheté et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

**C. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :**

- a)- La lettre de Soumission signée et datée. -b) Le cahier des prescriptions spéciales. -c) Clauses administratives -d) Clauses techniques générales -e) Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné - f) la décomposition du prix global et forfaitaire
- g)- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans les documents du dossier de candidature.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés, de présentation d'une offre non conforme, à tout égard, aux exigences des documents du dossier de candidature.

Les offres devront parvenir à monsieur le directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia Bloc administratif 3<sup>ème</sup> étage Béjaia, dans les quinze (15) jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans la presse nationale ou la presse électronique sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
 «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°1.....50...../2024 PORTANT:

**Réparation des dégâts au niveau du centre des impôts (CDI) d'Akbou suite aux événements du 22/09/2019.**

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au quinzième (15<sup>ème</sup>) jours à partir de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou la presse électronique avant 12 H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours augmentée de 15 jours, délai de préparation des offres.

L'ouverture des plis technique et financière se fera dans les quinzième (15<sup>ème</sup>) jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans la presse nationale ou la presse électronique à 14 H00, en séance publique, au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville  
 Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida  
 NIF : 0991 0901 9187 019



**Avis d'appel d'un Concours National d'Architecture Restreint**  
 N° ..... 82 ..... /2024

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Boulevard Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un Concours National d'Architecture Restreint pour la maîtrise d'œuvre « Etude et Suivi y Compris VRD des 200/800 Logements Publics Locatifs à OULED YAICH ilot (I), programme année 2024 tranche (II) (2000 logts) -Wilaya De BLIDA.

Le présent Concours National d'Architecture Restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

**1- Capacités professionnelles**

- Pour les architectes inscrits au tableau de l'ordre des architectes (agrément en cours de validité)
- Pour le cas de groupement ou statut en cas de société (SCP) Justifié d'un protocole d'accord dont le chef de file architecte agréé (agrément en cours de validité)

**2- Capacités techniques :**

- 01 architecte ou équivalent (master) ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans
- 01 technicien Supérieur ou licencié ou plus en terme de diplôme dans les métiers du bâtiment justifiant d'une expérience minimale 03 ans.

Ayant au moins assuré l'étude et suivi d'un projet d'une Consistance minimale de 100 logements, ou étude et suivi d'un (01) équipement « type C ou plus », justifier par des attestations de bonne exécution délivrés par maîtres d'ouvrage publics ;

**3- Capacités financières :**

- Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 9.000 000.00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé pour les trois meilleurs bilans des cinq dernières années joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique déposés auprès des services compétents + déclaration d'existence ou C20 contre paiement de la somme de (4.000.00 DA), non remboursable auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sise au 02, Boulevard Mohamed Boudiaf, Blida.

Les candidats sont invités de déposer le dossier de candidature, insérés dans une enveloppe cachetée, selon le format suivant :

A Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

« **Concours National d'Architecture Restreint N° 82 /2024**

Maîtrise d'œuvre Etude et Suivi y Compris VRD des

200/800 Logements Publics Locatifs à Ouled Yaich ilot (I), Blida

Programme au titre de l'année 2024 tranche (II) (2000 logts)

-Wilaya De BLIDA-

La date de dépôt des offres de candidature est fixée au 15ème jour de 08 : 00h à 12h 00, à compter de la date de la première parution de concours dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13h 30, les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

Le soumissionnaire restera engagé par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE  
 DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE LA WILAYA D'ADRAR  
 NIF : 099001019033631

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**Opération** Réalisation des ouvrages de stockage d'eau, huit (08) ouvrages  
 d'une capacité globale de 8800 m3 à travers les ksours de la wilaya

**Projet:** Lot n° 02 : Réalisation d'un château d'eau de 800 m3 pour ksour Cne Akabli

Conferment dispositions des articles 18-46-49 et 56 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 13-65-73 et 82 du décret présidentiel n° 15/274 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics .et délégations de service publics .

Des soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°: 24/2024 paru le:21/07/2024 dans le quotidien " L'EXPRESSE " et "القرار السياسي"

Qu'à l'issue des analyse et jugement des offres, le marché à été attribué provisoirement à :

| n° Lot | n° du plis | Soumissionnaire  | Montant (DA)    | Montant APRES CORRECTION (DA) | Délai (mois) | Not Tech | obs          |
|--------|------------|------------------|-----------------|-------------------------------|--------------|----------|--------------|
| 02     | 02         | EURL GASMI NADIR | 119, 996,565.50 | 119, 996,565.50               | 15           | 69,33    | Moins disant |

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de

Leurs offres techniques et financées, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à l'article 82 alléguée « 04 » du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire l'appel d'offre le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à l'article 82 alléguée « 03 » du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public. conformément à l'article 56 du droit n° 23-12 du 05/08/2023 portant réglementation général des marchés publics.

SKIKDA

# Nécessité d'améliorer l'efficacité des opérations portuaires

Le ministre des Transports a souligné la nécessité de remédier aux insuffisances observées dans le port de Skikda et de parachever les projets vitaux qui l'accompagnent, tels que le raccordement aux réseaux routier et ferroviaire, et l'amélioration de son infrastructure de transport pour faciliter la circulation des marchandises et l'exportation des produits algériens.

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a souligné lundi à Skikda, la nécessité d'améliorer l'efficacité des opérations portuaires, tant sur le plan logistique que commercial, afin de suivre l'évolution du volume des échanges commerciaux. "Dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à stimuler le commerce extérieur, il est nécessaire d'optimiser et d'améliorer l'efficacité de l'exploitation des ports, tant sur le plan logistique que commercial, afin de suivre l'évolution du volume des échanges et de soutenir, ainsi, l'économie nationale", a déclaré le ministre, à la presse, en marge d'une visite d'inspection à l'Entreprise portuaire de Skikda. Après avoir salué les efforts consentis par l'Etat dans tous les secteurs,



notamment celui des transports, M. Zahana a souligné la nécessité de remédier aux insuffisances observées dans le port de Skikda et de parachever les projets vitaux qui l'accompagnent, tels que le raccordement aux réseaux routier et ferroviaire, et l'amélioration de son infrastructure de

transport pour faciliter la circulation des marchandises et l'exportation des produits algériens. Un exposé détaillé a été présenté, à cette occasion, par les cadres de l'entreprise, relatif aux plus importantes réalisations concrétisées par l'entreprise portuaire entre le début de l'année 2024 et

la fin du mois de septembre dernier, ainsi qu'aux efforts continus visant à améliorer son service, sa performance commerciale et économique. Il a également été précisé que le port de Skikda a enregistré un mouvement total de marchandises de 18.070.613 tonnes, soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de 2023, en raison, notamment de l'accroissement du mouvement des hydrocarbures, à hauteur de 4% et des marchandises générales à hauteur de 5%. Le ministre des Transports a mis l'accent, à cet égard, sur la nécessité de déployer des "efforts concertés" pour "rétablir le statut réel de cette institution économique afin de promouvoir le développement économique, local et national". Il a également instruit

les gestionnaires du port d'œuvrer en coordination avec tous les acteurs, dont les services de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes, et les opérateurs économiques, pour accélérer le traitement des conteneurs en assurant un travail en continu, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés. Le premier responsable du secteur, accompagné du wali de Skikda, Mme Houria Meddahi, et des autorités locales civiles et militaires, a inspecté le quai réservé aux colis lourds et l'état d'avancement des travaux du projet de terminal à conteneurs au sein du port pétrolier relevant du groupe Sonatrach, dont le taux d'avancement est de l'ordre de 95 % et qui est destiné à contribuer à la réduction du coût de transport des conteneurs.

OUARGLA

## Amélioration des conditions de scolarisation à N'goussa

Du nouveau dans le secteur de l'éducation dans la daïra de N'goussa (30 km au nord d'Ouargla). Cette daïra a bénéficié d'une série d'opérations de développement du secteur de l'éducation afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris dimanche auprès des Services de la wilaya. Il s'agit notamment de la réhabilitation de l'école primaire Moudjahid Moussa Chentir dans la localité de Ghars Boughoufala, où les travaux, qui ont nécessité un montant de 4 millions DA puisé du budget de la commune (BC-2024), atteignent un taux d'avancement de 70%, a-t-on indiqué de même source. Une enveloppe de 5 millions DA a été allouée, dans le cadre du même budget, pour la restauration de

l'école primaire Chahid Abdelkader Djendouci, située au niveau de la localité de Debbiche, ont ajouté les services de la wilaya, signalant que cette opération a enregistré un taux d'avancement d'environ 55%. Ce programme de développement comprend également la réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) pour un montant de 197 millions DA, et ce, sur une assiette foncière d'une superficie de plus d'un (1) hectare à El-Bour, a-t-on poursuivi. Réalisé à 94%, cet établissement d'enseignement moyen est composé d'un bloc pédagogique, une aile administrative, une cantine scolaire de 200 repas/j, un stade et quatre logements de fonction. Dans le même sillage, les travaux de réalisation d'un groupement sco-

laire »type B » à El-Kom ont atteint un taux de 45%. Doté d'une enveloppe de plus de 39 millions DA, ce projet qui a été mis en chantier en février dernier, devra englober diverses installations, dont six classes, une salle d'informatique et une cantine scolaire de 200 repas/j, a-t-on encore fait savoir. Le secteur de l'éducation à N'goussa a, par ailleurs, bénéficié, pour l'exercice 2025, de la réalisation d'un CEM, sachant que l'étude technique relative à ce projet est en voie d'achèvement, a relevé la même source. En outre, plusieurs autres suggestions ont été faites quant à la réalisation de nouvelles classes d'extension, en vue de répondre aux besoins de certains établissements éducatifs de cette collectivité locale.

BATNA

## Un quota de 7 000 logements dans le cadre de la formule AADL 3

Un total de 7 000 nouvelles unités de logements relevant de la formule location-vente (AADL) sera réalisé dans la wilaya de Batna, au niveau du nouveau pôle urbain situé dans la commune de Djerma, a indiqué hier directrice locale du logement, Karima Benchabi. C'est ce qu'a affirmé cette responsable, en marge des cérémonies de célébration de la Journée mondiale et arabe du logement (le premier lundi d'octobre chaque année), qui se sont déroulées à la galerie d'exposition Cherif Merzouki au pôle culturel et sportif du quartier de Kchida dans la ville de Batna, que la wilaya a bénéficié de cette part dans le cadre du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL 3) pour l'année en cours, répartie en deux phases : la première phase comprend 1 400 unités et la deuxième 5 600 autres unités de la même formule. Elle a ajouté que toutes les mesures nécessaires ont été prises par les autorités locales pour concrétiser cette nouvelle part de logements, qui a été attribuée à la wilaya de Batna, en choisissant les assiettes foncières adéquates et appropriées pour les accueillir. Pour la première tranche de ces logements, un terrain a été choisi au nouveau pôle urbain de la commune de Djerma et le contrat y afférent a été établi, selon Mme Benchabi, qui a également indiqué que le terrain pour la deuxième tranche a été choisi sur le même site et que l'enquête foncière y est actuellement en cours.

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

## Réhabilitation de 232 hectares à Naâma

Une importante opération de lutte contre la désertification, de réhabilitation et d'extension des zones forestières a été lancée, dernièrement dans la wilaya de Naâma, sur une superficie de 232 hectares pour un investissement de 104 millions de dinars. C'est ce qu'a affirmé la Conservation des forêts. Cette opération, dont les travaux ont été confiés à cinq entreprises spécialisées, vise à préserver les ressources des zones forestières, des superficies d'alfa et des espaces naturels vulnérables, ainsi que l'augmentation de la productivité de ces écosystèmes et l'extension de la plantation vers les zones qui enregistrent l'avancée de sable, a

souligné le Conservateur des forêts, Rachid Hitache. Ces travaux se déroulent au niveau de certaines communes, avec la plantation de différentes espèces d'arbustes dont le caroubier, l'olivier, le saule, l'orme, le cèdre, le térébinthe et autres. En ce qui concerne l'aspect pastoral, cette opération a pris en compte de mettre l'accent sur les variétés qui ont fait leurs preuves dans la région, telles que la récolte, l'aloé vera, le thym, l'absinthe et autres, selon le même responsable. Un autre programme financé dans le cadre du Fonds national de développement rural, auquel un montant de 216 millions DA a été alloué, enregistre un

«taux d'avancement considérable», avec la réalisation de l'ouverture de 25 km de sentiers et des travaux d'entretien d'environ 130 ha de végétation, dans le cadre de la réhabilitation des zones endommagées par la chenille processionnaire. L'opération a porté également sur la correction torrentielle pour un volume de 9.500 m<sup>3</sup>, la plantation de 50 ha d'arbres forestiers, la réalisation de 1.000 ha de réserves pastorales, 15 ha de plantation pastorale, 150 ha d'arbres fruitiers, la fixation de 100 ha de dunes, l'acquisition et la distribution de 135 unités d'énergie solaire, l'aménagement de trois sources d'eau et 98 km linéaires de brise-vent.

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

## Signature de partenariat entre l'université de Médéa et NESDA

Une convention a été signée entre l'Université Yahia-Fares de Médéa et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat, a indiqué le rectorat. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de

l'Université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants à travers la promotion et l'encouragement de leur esprit entrepreneurial, a expliqué le recteur, Djaafar Bouarrouri. Au titre de cette convention, les étudiants vont bénéficier d'orientation, d'encadrement et de qualification en phase de post-gra-

duation, en sus de session de formation spécialisée pour développer leurs compétences dans la conduite de projets, a-t-il ajouté. Selon le recteur, la convention de partenariat est une « opportunité supplémentaire » pour les étudiants, susceptible de les aider à proposer des projets innovants et à faciliter leur intégration dans le circuit économique.

L'OMS ÉLARGIT L'ACCÈS AU DÉPISTAGE

# Premier test de diagnostic de la variole du singe

**Le test Alinity m MPXV est un test PCR en temps réel qui permet de détecter l'ADN du virus de la mpox (clade I/II) dans les échantillons de lésions humaines prélevés par écouvillonnage. Il est spécialement conçu pour être utilisé par le personnel qualifié des laboratoires d'analyses qui maîtrise les techniques de PCR et l'utilisation des produits de diagnostic in vitro.**

**D**agnostiquer le virus de la variole du singe au plus tôt permet de traiter et de soigner les malades dans les meilleurs délais et de maîtriser le virus. En Afrique, la capacité de dépistage reste limitée et la confirmation des cas tardive, ce qui contribue à la propagation continue du virus. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a approuvé le premier test de diagnostic in vitro de la variole simienne (mpox) au titre de son protocole d'autorisation d'utilisation d'urgence (protocole EUL), étape importante pour élargir l'accès au dépistage de la mpox dans le monde. C'est ce qu'a annoncé l'agence onusienne sur son site. L'OMS a souligné que l'approbation de l'utilisation d'urgence du test Alinity m MPXV, fabriqué par Abbott Molecular Inc., contribuera dans une large mesure à accroître la capacité diagnostique des pays confrontés à des épidémies de mpox, où le besoin de tests rapides et fiables a considérablement augmenté. Diagnostiquer la mpox au plus tôt permet de traiter et de soigner les malades dans les meilleurs délais et de maîtriser le virus. En Afrique, la capacité de dépistage reste limitée et la confirmation des cas tar-



diver, ce qui contribue à la propagation continue du virus. En 2024, plus de 30 000 cas suspects ont été signalés dans la Région, les chiffres les plus élevés étant enregistrés en République démocratique du Congo, au Burundi et au Nigéria. En République démocratique du Congo, seuls 37 % des cas suspects ont été soumis au dépistage cette année. La présence du virus de la mpox est confirmée par des tests d'amplification des acides nucléiques (TAAN) tels que la réaction en chaîne par polymérase (PCR), classique ou en temps réel, conformément aux orientations provisoires de l'OMS sur les tests diagnostiques pour la détection du virus de la variole simienne (MPXV). Le type d'échantillon recommandé pour confirmer le diagnostic d'infection à MPXV chez les cas suspects est le matériel prélevé sur les lésions.

Le test Alinity m MPXV est un test PCR en temps réel qui per-

met de détecter l'ADN du virus de la mpox (clade I/II) dans les échantillons de lésions humaines prélevés par écouvillonnage. Il est spécialement conçu pour être utilisé par le personnel qualifié des laboratoires d'analyses qui maîtrise les techniques de PCR et l'utilisation des produits de diagnostic in vitro. En détectant l'ADN dans des échantillons prélevés sur des éruptions papuleuses ou vésiculeuses, les employés de laboratoire et les agents de santé peuvent confirmer les cas suspects de mpox de manière efficace et efficiente. Selon la Dre Yukiko Nakatani, Sous-Directrice générale de l'OMS chargée de l'accès aux médicaments et aux produits de santé, « l'approbation de ce premier test de diagnostic de la mpox au titre du protocole EUL est une étape importante qui va contribuer à étendre le dépistage dans les pays touchés ». Et d'ajouter : « Élargir l'accès aux produits médicaux de qualité

garantie est un aspect essentiel du soutien que nous apportons aux pays qui cherchent à endiguer la propagation du virus et à protéger leur population, en particulier dans les régions défavorisées. » Il faut savoir que le protocole EUL permet de mettre plus rapidement à disposition des produits médicaux d'importance vitale comme les vaccins, les tests de dépistage et les traitements en cas d'urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Pour rappel, le 28 août 2024, l'OMS a invité les fabricants de tests de diagnostic in vitro de la mpox à soumettre une demande d'autorisation d'utilisation d'urgence de leurs produits au titre du protocole EUL, consciente qu'il était urgent de renforcer les capacités mondiales de dépistage, car le virus continuait de se propager. Le protocole EUL consiste à évaluer la qualité, l'innocuité et les performances de produits de santé essentiels comme les tests

diagnostiques pour aider les organismes d'approvisionnement et les États Membres de l'OMS à faire des achats d'urgence avisés, limités dans le temps. Jusqu'à présent, l'OMS a reçu trois autres demandes d'évaluation au titre du protocole EUL, et des discussions sont en cours avec d'autres fabricants de tests de diagnostic in vitro de la mpox en vue d'élargir la gamme de moyens diagnostiques de qualité garantie. Il s'agit d'aider les pays qui n'ont pas encore approuvé les produits médicaux conformément à leurs procédures d'homologation nationales à se procurer les tests dont ils ont absolument besoin par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et d'autres partenaires. Le protocole EUL permettant d'utiliser le test Alinity m MPXV restera valide tant que durera l'USPPI justifiant l'utilisation d'urgence de produits de diagnostic in vitro de la mpox.

A.B.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 24 morts et 1 516 blessés en une semaine

Vingt-quatre personnes sont décédées et 1 516 autres ont été blessées dans 1 209 accidents de la circulation survenus durant la période du 29 septembre au 5 octobre 2024 à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain Temouchent où 3 personnes sont décédées et 10 autres ont été blessées suite à 16 accidents de la circulation. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1 064 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Tizi-Ouzou. Par ailleurs, 5 221 interventions ont été effectuées, durant la même période, ayant permis le sauvetage de 290 personnes en situation de danger et l'exécution de 4 447 opérations d'assistance diverses.

## ÉCOLES SPÉCIALISÉES DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

### Lancement du programme national des manifestations sportives

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a présidé, lundi à Alger, en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le lancement du programme national des manifestations sportives dans les écoles spécialisées des personnes aux besoins spécifiques, en parallèle avec la rentrée scolaire 2024-2025. A cette occasion, Mme Krikou a précisé que le lancement de ce programme, qui s'est déroulé au niveau de l'École pour enfants handicapés auditifs de Rouïba, s'inscrit dans le cadre de "l'encouragement du sport scolaire pour la catégorie des personnes aux besoins spécifiques en coordination avec le secteur de la jeunesse et des sports, en vue de promouvoir la pratique de l'éducation physique et sportive adaptée à cette catégorie". La ministre a évoqué le programme de coopération entre les secteurs de la solidarité nationale et de la

jeunesse et des sports visant à "renforcer les activités sportives dans les écoles spécialisées, et à former des cadres et des éducateurs spécialisés dans ce domaine. Il s'agit également de l'échange des expertises dans le domaine de la langue des signes et du braille, afin de faciliter aux moniteurs sportifs de communiquer avec les personnes aux besoins spécifiques, a-t-elle ajouté. Rappelant que l'École des enfants handicapés auditifs de Rouïba fait partie "des établissements d'éducation spécialisés sous tutelle", Mme Krikou a indiqué que le secteur de la solidarité "supervise 239 établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés des personnes aux besoins spécifiques couvrant divers types de handicaps moteurs, visuels, auditifs et mentaux". "Plus de 35.000 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint les bancs de l'école à travers tout le territoire national à l'occasion de la rentrée sco-

laire 2024-2025", a fait savoir le ministre, rappelant que le nombre de classes spécialisées destinées à cette catégorie dépasse 1304 classes pour différents handicaps. De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est félicité de "la bonne coordination entre les deux secteurs dans le domaine de l'éducation physique et sportive, à même de permettre aux élèves des établissements spécialisés de bénéficier d'une formation de qualité en la matière, afin de découvrir de jeunes talents pour participer aux compétitions internationales". Il a affirmé que le ministère de la Jeunesse et des Sports "contribuera au soutien du développement de l'éducation sportive et physique au profit des personnes aux besoins spécifiques ainsi que des encadreurs de ces activités", saluant le rôle des parents d'élèves dans l'encouragement de leurs enfants pour un avenir meilleur.

AU MEXIQUE

# Claudia Sheinbaum face à l'hydre de la violence criminelle transfrontalière

**Dans le Guanajuato, la dernière vague de violence est due à une « contre-offensive » du Cartel de Sinaloa et ses alliés contre le Cartel Jalisco Nouvelle génération (CJNG), explique l'expert en sécurité publique David Saucedo.**

La nouvelle présidente du Mexique Claudia Sheinbaum présente mardi son plan national de sécurité pour lutter contre quelque 30.000 homicides par an, la plupart liés aux trafics criminels internationaux. La présidente doit s'exprimer après l'assassinat du maire de Chilpancingo, capitale du Guerrero (sud), décapité quelques jours après son investiture. Le Guerrero est l'un des six États (sur 32) qui enregistrent près de la moitié des homicides du pays. Comme un hydre à plusieurs têtes, la violence se concentre en des points stratégiques (routes de la drogue, frontières, ports d'entrée des composants du fentanyl venus de Chine, régions productrices d'avocats et citrons). Sur ces lignes de front mouvantes opèrent et s'affrontent les deux principaux cartels du pays, Sinaloa et Jalisco Nouvelle Génération, qui comptent parmi les plus puissants au monde, leurs succursales ou des mafias locales. Décapitation du maire de Chilpancingo, découverte de 16 corps en deux jours la semaine dernière dans le Guanajuato (centre), environ 150 personnes tuées en trois semaines dans le Sinaloa (nord-ouest) : investie le 1er octobre, Mme Sheinbaum ne connaît pas de répit sur le front sécuritaire. Dans le Guanajuato, la dernière vague de violence est due à une « contre-offensive » du Cartel de Sinaloa et ses alliés contre le Cartel Jalisco Nouvelle génération (CJNG), explique l'expert en sécurité publique David Saucedo, cité dans les colonnes de l'Opinion. « Les envois de drogue vers les États-Unis ont augmenté par la route du centre

que contrôle le CJNG et qui passe par Guanajuato », ajoutait-il. Le Guanajuato est l'État le plus violent du Mexique (plus de 3 000 assassinats en 2023). Grande comme la Belgique (30 000 km<sup>2</sup>), la région abrite aussi des multinationales et une ville coloniale qui fait rêver les retraités américains, San Miguel de Allende. Le Chiapas (sud), situé à la frontière avec le Guatemala, est un important centre de trafic de drogues et de migrants. La violence a augmenté depuis 2021 en raison de « l'incursion du CJNG dans des villages frontaliers qui étaient auparavant les bastions du cartel rival de Sinaloa », selon Insight Crime. Au Guerrero (sud), situé sur la côte Pacifique, plusieurs mafias se battent pour le contrôle de l'arrivée de la drogue par voie maritime, ou d'autres trafics. Dans le Sinaloa (nord-ouest), un conflit interne au cartel du même nom a provoqué la vague de violence, comme l'a reconnu lui-même le gouverneur. Les villes frontalières des États-Unis comme Tijuana, Ciudad Juarez et Reynosa restent parmi les plus dangereuses au monde, à la fois point de passage de la drogue et du trafic de migrants. « Entreprises globales ». « Les cartels de Sinaloa et de Jalisco sont au cœur » de la crise du fentanyl, drogue de synthèse qui a tué plus de 100 000 américains en 2023, d'après l'administratrice de la DEA, l'agence antidroge américaine, Anne Milgram. Ces deux cartels sont des « entreprises globales » qui achètent des composants de drogues synthétiques en Chine, contrôlent « des laboratoires clandestins » au Mexique, « uti-



lisent leurs vastes réseaux de distribution pour transporter la drogue à l'intérieur des États-Unis », selon la DEA. Le trafic hyper-lucratif du fentanyl s'est ajouté ou a remplacé les activités historiques des narcos mexicains comme le transit de la cocaïne de la Colombie vers les États-Unis ou la culture du pavot pour l'héroïne au Guerrero. Au long de leur histoire, les cartels ont pu profiter de la corruption des responsables sécuritaires. L'ancien secrétaire à la Sécurité Genaro Garcia Luna (2006-2012) a été reconnu coupable de complicité avec le cartel de Sinaloa et risque la prison à vie aux États-Unis. La violence est aussi alimentée par l'atomisation des cartels depuis que l'ex-président Calderon a lancé l'armée contre les chefs de la mafia en décembre 2006, avec le soutien des États-Unis. Cibler les dix villes les plus dangereuses du pays, le Chiapas et l'extorsion des producteurs de citron dans le Michoacan : tels sont quelques axes de la « stra-

tégie de sécurité des 100 jours » de la nouvelle présidente, qui ont fuité dans la presse. « Nous allons travailler dans quelques États en particulier avec plus de présence des renseignements et d'enquêtes, en coordination avec les gouverneurs », a avancé lundi matin Mme Sheinbaum.

« Un meilleur déploiement des policiers ou des militaires n'aura pas d'effet tant que continue l'inaction des autorités en charge de la justice locale ou fédérale. Nous sommes face à un problème de sécurité mais surtout de justice », prévient l'expert en sécurité Carlos A. Perez Ricart.

EN ALBANIE

## Des blessés lors d'affrontements entre opposition de droite et police à Tirana

Des affrontements ont éclaté lundi soir à Tirana lors d'une manifestation de l'opposition de droite réclamant la démission du Premier ministre Edi Rama, faisant dix blessés du côté de la police, selon elle, et au moins trois côté manifestants, selon l'AFP. Quelques milliers de personnes s'étaient rassemblées dans la capitale albanaise à l'appel de l'opposition de droite, a constaté l'AFP. Les premiers heurts ont éclaté devant un immeuble gouvernemental lorsque des manifestants ont tenté de briser un cordon de police, certains à coup de cocktails Molotov. La foule s'est ensuite dirigée vers le siège du Parti socialiste de M. Rama, où des cocktails Molotov ont mis feu à la porte d'entrée et à une bannière à l'effigie du Premier ministre. D'autres manifestants ont visé le ministère de l'Intérieur et une gare routière, déclenchant des feux de poubelles. Les protestataires exigent la démis-

sion de M. Rama et la mise en place d'un gouvernement provisoire gérant les affaires courantes jusqu'aux élections législatives prévues l'an prochain. « Nous allons poursuivre nos actions de désobéissance civiles jusqu'à ce que Rama démissionne », a déclaré aux journalistes Flamur Noka, un responsable du Parti démocratique, devant le siège de sa formation. Il y a une semaine, les députés de ce parti ont jeté leurs chaises en dehors du parlement et y ont mis le feu pour protester contre la condamnation à un an de prison de l'un des leurs, Ervin Salianji. Il a été condamné pour « faux témoignages » dans une affaire de trafic de drogue qui visait le frère d'un député socialiste, mais l'opposition considère cette affaire « comme un acte aveugle de vengeance et de terreur politique à l'égard du Parti démocratique », accusant M. Rama d'en être à l'origine.

Avec Agence France-Presse

POUR LA DÉCOUVERTE DES MICROARN

## Le Nobel de médecine décerné aux Américains Victor Ambros et Gary Ruvkun

"Le prix Nobel de cette année récompense deux scientifiques pour leur découverte d'un principe fondamental régissant la régulation de l'activité des gènes", a indiqué le jury dans un communiqué. Les microARN "sont d'une importance fondamentale pour le développement et le fonctionnement des organismes". Ambros, 70 ans et Ruvkun, 72 ans, ont publié en 1993 dans deux articles séparés leurs découvertes sur "un nouveau niveau de régulation des gènes" qui s'est avéré décisif. En collaboration, mais travaillant séparément, ils ont mené des recherches sur un ver rond d'un millimètre, *C. elegans*, afin de déterminer pourquoi et quand les mutations cellulaires se produisaient. "Un dérèglement de la régulation des gènes peut entraîner des maladies graves telles que le cancer, le diabète ou l'auto-immunité. C'est pourquoi la compréhension de la régulation de l'activité des gènes est un objectif important depuis plusieurs décennies", souligne le communiqué. L'an dernier, le prix Nobel de médecine avait consacré les avancées de la chercheuse hongroise Katalin Kariko et de son collègue américain

Drew Weissman dans le développement de vaccins à ARN messenger, décisifs dans la lutte contre le Covid-19.

Le prix s'accompagne d'une récompense de onze millions de couronnes (920.000 euros), soit la plus haute valeur nominale (dans la devise suédoise) dans l'histoire plus que centenaire des Nobel. La saison des Nobel se poursuit à Stockholm mardi avec la physique, puis mercredi la chimie, avant les très attendus prix de littérature jeudi et de la paix vendredi, seule récompense décernée à Oslo. Le plus récent prix d'économie clôt le millésime lundi prochain.

## La pénurie de main-d'œuvre frappe l'Italie

L'Italie continue à améliorer son taux d'emploi, mais ce succès risque de ne pas peser lourd face à l'hiver démographique qui se profile. En 2040, le pays aura vu sa population active baisser de 3,2 millions de personnes. En Italie, le chômage n'est (presque)

plus un problème. Depuis la fin de la pandémie, dans un marché du travail transalpin record, il a baissé à 6,2 %, avec un taux d'emploi atteignant 62,3 % pour les 15-64 ans. En 2019, il s'élevait à 9,8 % et le taux d'emploi n'était que de 59,2 %. De bonnes nou-

velles dans un pays qui n'avait pas retrouvé son niveau de 2007. De plus, les nouveaux contrats sont principalement à temps indéterminé, un signal de leur bonne qualité. Et pourtant, ces données cachent une grande crise, celle de l'offre de main-d'œuvre.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2025

# Les Verts en pleine préparation



**Accueillis par le staff technique et le coach, Vladimir Petkovic, au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, les joueurs de la sélection nationale n'ont pas perdu beaucoup de temps pour entamer la préparation en prévision de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre prochain, pour le compte des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journées des éliminatoires de la CAN 2025 du Maroc.**

**E**n effet, le driver des Verts avait programmé une première séance sur pelouse du CTN de Sidi Moussa. La séance légère, surtout pour les joueurs qui avaient joué leurs matchs avec leurs clubs respectifs, s'est déroulée sous une pluie fine et a permis aux coéquipiers de Mahrez de se retremper dans le bain. Le groupe était au complet avec la présence de tous les éléments convoqués pour ce stage, ce qui a rassuré le coach Petkovic qui sait ce qui l'attend pour ce rendez-vous très important pour la sélection nationale qui ne doit pas rater le coche lors de ces deux empoignées. L'ambiance a été conviviale pour les joueurs, sachant que certains avaient affirmé

qu'ils étaient heureux de retrouver leurs coéquipiers qu'ils n'avaient pas vus depuis déjà quelque temps. Cela a été le cas pour Boudaoui, blessé lors du dernier stage et qui avait raté le déplacement à Monrovia. « Je suis très content de revoir mes coéquipiers et d'échanger avec eux », avait-il lancé à son arrivée à Sidi Moussa, souhaitant que cela se passe bien pour ces deux matchs face au Togo et que l'EN en sorte vainqueur pour se rapprocher plus de la qualification.

## A ANNABA À PARTIR D'AUJOURD'HUI

La sélection nationale et après deux séances au CTN de Sidi Moussa se rendra, aujourd'hui vers la «coquette» Annaba, où ils y poursuivront la préparation en prévision de cette double confrontation face aux Eperviers.

Les Verts éliront domicile dans un hôtel bien coté pour les mettre dans les meilleures conditions possibles, et s'entraîneront dans l'après midi au stade du 19 mai de Annaba pour prendre leurs repères sur ce stade où aura lieu la confrontation face au Togo. Il faut rappeler aussi qu'une zone mixte a été organisée hier soir à Sidi Moussa, où les joueurs ont pu communiquer avec les journalistes.

Le match aller, faut-il le rappeler, est programmé ce jeudi à Annaba à 20h alors que la deuxième confrontation aura lieu le lundi, 14 octobre à Lomé. La délégation de l'EN se rendra en vol Charter à la capitale togolaise. L'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 6 points, devant le Togo (2 pts). Le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

## MAZA : «TRES HEUREUX DE REJOINDRE LES VERTS»

Paraissant ébloui et ne réalisant pas encore qu'il jouera avec ses idoles, Ryad Mahrez et Ramy Bensebaini, entre autres, le nouveau venu en équipe nationale algérienne, joueur du club allemand du Herta Berlin, Brahim Maza, a indiqué qu'il était très heureux de se retrouver avec l'équipe nationale pour jouer ces deux matchs face au Togo, pour le compte des éliminatoires de la CAN 2025. «Je ne réalise pas encore ce qui m'arrive et je suis très heureux de rejoindre la sélection», a indiqué Maza, qui ajoutera qu'il fera de ce mieux pour prouver qu'on ne s'est pas trompé à son compte. Le joueur du Berlin avouera qu'il a hâte d'enfiler le maillot national avec lequel il espère réaliser de belles choses.

Marouane A.

## Les "Eperviers" en stage à Tunis

La sélection togolaise de football a rallié Tunis, pour effectuer un mini stage en vue du match en déplacement face à l'Algérie, ce jeudi au stade du 19-mai 1956 d'Annaba. Le sélectionneur togolais Nibombé Daré et une partie de son équipe, dont les deux joueurs locaux Benjamin Hotele (ASCK) et Kokou Kloukpo (ASKO), ont rejoint la capitale tunisienne samedi, avant que le groupe ne se complète lundi avec une première séance d'entraînement au programme. L'équipe du Togo, 119e au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de septembre, rejoindront Annaba, aujourd'hui, mercredi, soit à 24 heures de la confrontation. Le Togo recevra ensuite l'Algérie, le lundi 14 octobre au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne), dans le cadre de la 4e journée. Désigné coach des "Eperviers" en septembre dernier, Daré Nibombé a dû composer avec plusieurs absences dont l'attaquant d'Al-Ain (Emirats arabes unis) Kodjo Fodoh Laba, les défenseurs Josué Homawoo, Kennedy Boateng, et Loïc Bessilé, absents pour blessures. Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputés en septembre, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Libéria (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2). L'Algérie trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Togo (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

HULL CITY

## Belloumi élu joueur du mois de septembre

Le milieu offensif international algérien Mohamed Bachir Belloumi a été élu meilleur joueur du mois de septembre de Hull City, à l'issue d'un vote organisé par le club auprès de ses internautes, a indiqué le pensionnaire de Championship anglaise de football (Div.2), dans un communiqué publié lundi sur son site officiel. "L'ailier algérien a reçu plus de la moitié des votes du public, soit 51 %, après un bon premier mois avec les

Tigers", précise la même source. Belloumi (22 ans), fils de l'ancienne légende de l'équipe nationale Lakhdar Belloumi, a rejoint Hull City en août dernier pour un contrat de quatre saisons, plus une année en option, en provenance de Farense SC (Div.1 portugaise), avec lequel il avait disputé 41 matchs, toutes compétitions confondues (7 buts). "Belloumi a terrifié les défenseurs du championnat avec sa vitesse, obtenant un

penalty lors de notre première victoire en championnat de la saison contre Stoke City (3-1). Contre Cardiff City, le joueur a marqué un doublé lors de notre match du 120<sup>e</sup> anniversaire, son deuxième but lors de la victoire 4-1 étant également nommé pour le but du mois de septembre", ajoute le club. Il succède au palmarès de cette distinction personnelle à son coéquipier, le défenseur Lewie Coyle, meilleur joueur du mois d'août.

LIGUE 2 AMATEUR

## Le programme complet de la saison dévoilé

Le programme complet du championnat de Ligue 2 amateur et de la Coupe d'Algérie (seniors) pour la saison 2024-2025 ont été dévoilés lundi par la Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA), ayant annoncé au passage que la saison prendra fin le week-end du 23-24 mai 2025.

«La dernière journée de la phase aller se déroulera le 7 janvier 2025 et la trêve hivernale sera observée dès le lendemain, 8 janvier. Elle sera d'une durée de quinze jours, soit jusqu'au 23 janvier 2025», a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. «La compétition reprendra ses droits le week-end du 24-25 janvier, avec le déroulement de

la 16e journée», considérée comme la première de la phase retour.

La LNFA a également porté à la connaissance des clubs engagés dans le championnat de Ligue 2 amateur que ce programme sera entrecoupé par le déroulement des différents tours de la Coupe d'Algérie, à commencer par l'avant dernier Tour régional, prévu le mardi 19 novembre 2024. Le dernier Tour régional, quant à lui, a été programmé les 29-30 novembre, alors que les 32es de finale de l'épreuve populaire auront lieu les 20-21 décembre, avant de laisser place aux tours suivants, qui auront lieu à partir de 3 janvier 2025, a-t-on détaillé de même source.

EN U17

## La sélection se cherche, avant le tournoi UNAF

Un mois après avoir participé au tournoi FIFA en Côte d'Ivoire et un mois avant le tournoi UNAF prévu au Maroc, la sélection U17 est en stage et on ne connaît toujours pas la liste des joueurs convoqués... En prévision du tournoi UNAF

qualificatif pour la phase finale de la CAN, prévu du 09 au 24 novembre 2024, la sélection nationale des moins de 17 ans effectuée du dimanche 06 au mercredi 9 octobre 2024 un stage de préparation dans la wilaya de Blida. Cette

sélection qui est toujours dirigée par Aziz Lahoucine. Une première séance d'entraînement, légère et axée sur la remise en condition, s'est déroulée en fin d'après-midi de dimanche en présence de l'ensemble des joueurs.

LIGUE 1 MOBILIS (4<sup>E</sup> JOURNÉE)

## MCA-MCO décalé au 13 octobre, au stade Nelson-Mandela

Le match MC Alger-MC Oran, prévu initialement le samedi 12 octobre, pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été décalé au dimanche 13 octobre au stade Nelson-Mandela de Baraki d'Alger (19h00), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette délocalisation fait suite à la fermeture temporaire du nouvel antre du «Doyen» le stade Ali-Ammar dit Ali la Pointe de

Douéra, pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR). Cette 4<sup>e</sup> journée débutera le vendredi 11 octobre et se poursuivra samedi et dimanche. Le MCA reste sur un match nul en déplacement face au CS Constantine (1-1), alors que le MCO a été tenu en échec dans le derby de l'Ouest face à l'ASO Chlef (0-0), poussant la direction à se passer des services de l'entraîneur Youcef Bouzidi à l'amiable.

ARTISAN DU FOOTBALL TOTAL NÉERLANDAIS

# Johan Neeskens tire sa révérence

**Johan Neeskens, mort dimanche à l'âge de 73 ans, était l'un des artisans du "football total" néerlandais et l'un des piliers de la grande équipe des Pays-Bas des années 1970 au côté de Johan Cruyff, dont il a été le plus fidèle lieutenant, en club également, à l'Ajax et au Barça.**



Le milieu de terrain était doté de deux jambes infatigables et étonnait par sa capacité à remonter le terrain à toute allure pour jouer tant en défense qu'en attaque. "Avec Johan Neeskens, le monde du football néerlandais et international perd une légende", a déclaré lundi la fédération néerlandaise (KNVB) dans un communiqué, ajoutant qu'il était décédé dimanche d'une maladie non précisée. Neeskens est d'abord utilisé comme arrière droit, mais l'avènement du football total prôné par l'entraîneur Rinus Michels et popularisé par Cruyff le fait monter en milieu de terrain. Il inscrit 17 buts en sélection nationale dont celui à

la 2e minute de jeu sur pénalty lors de la finale de la Coupe du monde 1974 que les "Oranje" perdent 2-1 contre l'Allemagne (la RFA à l'époque). "Personne ne se souvient des seconds, sauf quand c'est nous les seconds", lance-t-il plus tard. Si Neeskens n'a jamais brandi la Coupe du monde - il dispute une autre finale en 1978 contre l'Argentine, perdue celle-là 3-1 - il se rattrape bien en club en remportant avec l'Ajax d'Amsterdam la Coupe des clubs champions,

l'ancêtre de la Ligue des Champions, trois fois de suite en 1971, 1972 et 1973. Les deux Néerlandais partent ensuite ensemble pour Barcelone où Neeskens devient l'un des favoris des supporters qui le surnomment "Johan Segon" (Johan le second). "Cela ne m'embête pas d'être le deuxième meilleur joueur du monde", assure Neeskens, qui ne marque "que" 35 buts en six ans avec le club catalan. En 1979, après le départ de Cruyff, il remporte la Coupe des vainqueurs

de Coupe, aujourd'hui disparue. Outre un prénom, Neeskens partage avec Cruyff la même taille, 1 mètre 78, la même silhouette fine et les mêmes cheveux longs ornés des rouflaquettes de rigueur à l'époque. Mais là où Cruyff possède une incroyable capacité à se positionner et à réussir des passes millimétrées, Neeskens utilise son endurance pour se saisir de la balle dans son camp et la remonter jusqu'au but adverse. Il tire aussi d'imparables penalties.

## AU COSMOS AVEC BECKENBAUER

Né le 15 septembre 1951 à Heemstede, une localité située à mi-chemin d'Amsterdam et de la mer, il fait ses débuts dans le club local avant de se faire remarquer par l'entraîneur de l'Ajax Rinus Michels et de rejoindre ce club en 1970. Son autre passion est le baseball auquel il jouait assez bien pour se voir offrir un stage chez les Cubs de Chicago avant d'opter pour le ballon rond. Après Barcelone, Neeskens cède aux sirènes des dollars pour rejoindre les New York Cosmos en 1979 où il joue avec Franz Beckenbauer mais pas avec Cruyff qui a opté au dernier moment pour les Los Angeles Aztecs. Il termine sa carrière de joueur en 1991, à l'âge de 40 ans, en Suisse, au FC Zug, dont il devient l'entraîneur. Il retourne ensuite à Barcelone en 2006 comme entraîneur-adjoint, suivant encore une fois les traces de Cruyff qui avait été entraîneur du Barça de 1988 à 1996, mais sans beaucoup de succès. Il occupe ensuite un poste d'entraîneur en Afrique du Sud. C'est avec les mêmes termes que le Barça et l'Ajax ont chacun de leur côté rendu hommage lundi à la "légende" Neeskens.

## MONDIAL DES CLUBS 2025

### Impossible pour un joueur de disputer la compétition avec deux clubs

Nouvelle règle pour une nouvelle compétition. Alors que la Coupe du monde des clubs fait peau neuve en 2025, avec la participation de 32 équipes pour la première fois, la Fifa a mis en place une règle spéciale pour les clubs qualifiés.

A l'issue d'un conseil organisé la semaine dernière, il a été décidé que chaque formation qui participe à la compétition a l'opportunité d'ouvrir une période de mercato exceptionnelle du 1er au 10 juin 2025, juste avant le début du Mondial, qui commence le 15 juin. Les contrats des joueurs se terminant le 30 juin, en plein milieu de la compétition, la Fifa encourage

les clubs et les joueurs dont les contrats arrivent à échéance à trouver une solution appropriée pour faciliter la participation des joueurs à cette Coupe du monde new look. Les clubs participants peuvent remplacer des joueurs pendant une période restreinte en compétition, du 27 juin au 3 juillet 2025, dans une limite fixée et selon des restrictions spécifiques, précise l'institution. L'idée est aussi d'éviter qu'un joueur ne participe avec deux équipes différentes. "Ce règlement permettra de mettre en place les meilleures conditions possibles pour que les 32 clubs participants et les

meilleurs joueurs du monde puissent briller au plus haut niveau", a déclaré Gianni Infantino, le président de la Fifa. Première édition disputée sous la nouvelle formule, la Coupe du monde des clubs 2025 aura lieu du 15 juin au 15 juillet aux États-Unis et réunit 32 équipes (12 de l'UEFA, 6 de la Conmebol, 4 de l'AFC, 4 de la Caf, 4 de la Concacaf, 1 de l'OFC et une équipe du pays hôte). Selon les critères de qualification, le PSG sera bien de l'aventure, puisque le club de la capitale fait partie des huit meilleures formations européennes sur les quatre dernières années - hors vainqueur de la Ligue des

champions. Le Real Madrid, Manchester City, le Bayern Munich, l'Inter, le Borussia Dortmund, le FC Porto, l'Atlético de Madrid, Benfica, la Juventus et le RB Salzburg sont les autres équipes européennes qualifiées.

## ÉQUIPE DE FRANCE Deschamps ménage Mbappé pour ses «intérêts»

Non retenu par Didier Deschamps pour les matchs de Ligue des nations contre Israël jeudi et la Belgique le 14 octobre, Mbappé a joué avec le Real une demi-heure la veille de la publication de la liste et a rejoué 70 minutes samedi. «Il faut privilégier l'intérêt du joueur sans le mettre en difficulté vis-à-vis de son club, a expliqué lundi Didier Deschamps pour justifier l'absence de Kylian Mbappé en équipe de France pour les matchs d'octobre alors qu'il a joué pour le Real Madrid. «Le postulat de départ, c'est que les intérêts des clubs et les intérêts des équipes nationales divergent forcément à un moment, et il ne faut pas oublier que l'employeur c'est le club, pas la fédération», a expliqué le sélectionneur sur le site de la Fédération française de football (FFF).

«Le plus important c'est l'intérêt du joueur, je sais très bien qu'il ne va pas aller contre son club, il n'a pas envie d'aller contre la sélection non plus», a détaillé Deschamps, qui, «après discussion», a préféré «privilégier l'intérêt du joueur sans le mettre en difficulté». Non retenu parmi les 23 joueurs pour les matchs de Ligue des nations contre Israël jeudi et la Belgique le 14 octobre, Mbappé avait cependant joué avec le Real une demi-heure la veille de la publication de la liste et a rejoué 70 minutes samedi.

## GRÂCE À LA LIGUE DES CHAMPIONS

### Le Borussia Dortmund bat un record de revenus en 2024

A une double confrontation près, le PSG lui volait la vedette. Mais c'est finalement le Borussia Dortmund qui a joué - mais toutefois perdu -, la dernière finale de la Ligue des champions, contre le Real Madrid. Sa performance vaut au club allemand de revendiquer un chiffre d'affaires record au bilan de sa saison 2023-2024.

Il est de 618 millions d'euros, à l'ajout des opérations sur le marché des transferts et 24% supérieur sur un an. Hors trading, le BVB a gagné 520 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice, soit 95 millions de plus sur un an. Dans le détail des recettes, les droits TV augmentent le plus (+31% sur un an), à 206 millions d'euros, la billetterie

rapporte 53 millions d'euros (+21%) et les recettes tirées du sponsoring son en progression de 15%, à 250 millions, au bilan du 30 juin dernier. Les autres produits enfin sont 65% supérieurs à 11 millions d'euros.

Dans le même temps, la masse salariale du Borussia Dortmund a elle aussi augmenté de 33 millions d'euros

(+14%), de 236 millions en 2023 à 269 millions d'euros au bilan de la saison dernière. Même si l'ensemble des dépenses générés est en hausse, le club de la Ruhr boucle son exercice comptable avec un bénéfice net après impôts de 44 millions d'euros. Il est le premier en Bundesliga à avoir publié les comptes de la saison.

## AS MONACO

### Bataille entre la France et le Nigeria pour Ilenikhena

Il est l'une des nouvelles pépites de la Ligue 1. Arrivé à Monaco fin juillet en provenance d'Anvers, George Ilenikhena, tout juste âgé de 18 ans, a déjà réussi à tirer son épingle du jeu en donnant la victoire au club du Rocher contre le FC Barcelone en Ligue des champions, le 19 septembre dernier (2-1).

Face au Barça, l'ancien joueur d'Amiens est devenu le plus jeune buteur de l'histoire de Monaco en Ligue des champions à 18 ans et 34 jours. Il destitue ainsi un certain Kylian Mbappé, qui avait marqué

en C1 avec l'ASM à 18 ans et 63 jours. Phénomène de précocité, le profil d'Ilenikhena intéresse forcément les sélections. Né à Lagos, au Nigeria, il peut porter les couleurs des Super Eagles. Le Monégasque a d'ailleurs déjà été approché par la Fédération nigérienne. Mais cette dernière devra faire face à la concurrence de son homologue française dans ce dossier.

Selon les informations de RMC Sport, la FFF suit Ilenikhena de près et veut le naturaliser. Le dossier a été pris en main

par Hubert Fournier, le Directeur technique national (DTN) de la Fédération. Des avancées sont attendues début 2025.

Ilenikhena est arrivé en France à l'âge de trois ans. Après avoir débuté le football du côté d'Antony, dans les Hauts-de-Seine, il a effectué ses premiers pas en professionnel du côté d'Amiens, devenant, en janvier 2023, le plus jeune buteur de l'histoire de la Ligue 2 grâce à une réalisation contre les Girondins de Bordeaux, à 16 ans et 147 jours.

# Mots Croisés

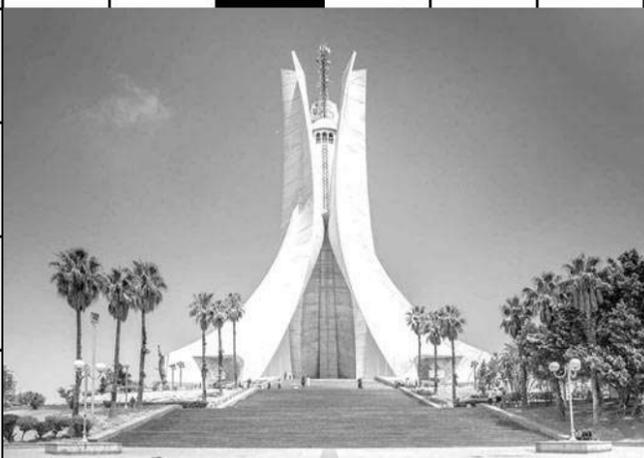
|    |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
|    | A | B | C | D | E | F | G | H |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   | ■ |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   | ■ |   |   |   |   |
| 6  | ■ |   |   |   |   |   |   | ■ |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   | ■ |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 11 |   |   | ■ |   |   |   |   |   |
| 12 |   |   |   |   | ■ |   |   |   |

- HORizontalement**
1. Classe sociale ou classe naturelle.
  2. Toujours à faire des histoires !
  3. Très conservateur. Touché sur le court.
  4. Graisse en tube.
  5. École pour profs. Duchesse de Bretagne.
  6. Mise sous surveillance.
  7. Voisin du hareng. Scandium de chimiste.
  8. Groupes de têtes.
  9. Partie d'un toast. Déclencha des bâillements.
  10. Partir fonder la colonie.
  11. Devant Jésus. On y met ce dont on ne veut plus.
  12. Contrôle. Célèbre blonde de pub.

- VERTICALEMENT**
- A. De manière agitée.
  - B. Lieu idéal pour le surf. Est souvent dans les jupes.
  - C. Grands cafés-restaurants.
  - D. Enceinte pour le combat. Cas de nullité aux échecs. L'orfèvrerie en est un.
  - E. Pli intra-muros. Elle vit du produit de la traite.
  - F. Marais productif. Danse brésilienne très connue.
  - G. Qui sont à elles (les). Qui ne saurait donc trouver à qui parler.
  - H. Mise dans un tronc. Règlement d'association.

# LES MOTS FLÉCHÉS

|                                   |                           |                  |                            |                            |                             |
|-----------------------------------|---------------------------|------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| BALANÇES PAR LES VAGUES           | BATEAU À PAGAIE           | ALLONGE LE BRAS  | DES SIÈCLES ET DES SIÈCLES | CONFES-SION                | FAIT LE PIED DE GRUE        |
| DIFFICILE À ENLEVER               | BRU-GNONS                 | CAL-LOSITÉS      | RENAÎT                     | MADAME BOVARY              | TUE-MOUCHES                 |
|                                   |                           |                  | ADJECTIF DÉMONS-TRATIF     |                            |                             |
| ABNÉ-GATION                       |                           |                  |                            | ELLE INSPIRE L'ARTISTE     |                             |
| A RÉGLÉ SA GUITARE                |                           |                  |                            |                            |                             |
|                                   |                           |                  |                            |                            |                             |
| BELLES PÉRIODES                   |                           |                  | IMPÔT SUR LES PRODUITS     |                            | INDIQUE LE LIEU OÙ L'ON EST |
| EMPIRE AMÉRI-CAIN                 |                           |                  |                            |                            | DISQUE À ÉCOUTER            |
|                                   |                           |                  |                            |                            | DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE  |
|                                   |                           |                  |                            |                            |                             |
| POLICE FÉDÉRALE DES USA           | GRANDS MAMMI-FÈRES MARINS |                  |                            |                            | UN PEU FENDUE APRÈS LE COUP |
|                                   |                           |                  |                            |                            | ARBRE À TAILLER             |
|                                   |                           |                  |                            |                            | BEAU SERVICE                |
| DOUZE MOIS                        |                           |                  |                            |                            |                             |
| CLAMEUR D'ARÈNE                   |                           |                  |                            |                            |                             |
|                                   |                           | C'EST UN TIC     | CARMET OU RENO             | SE FIGE COMME LE LAIT      | AVANT NOUS                  |
|                                   |                           | ÉCLATER          | COURSE À PIED HORS ROUTE   |                            | À LA MODE DE LONDRES        |
| COSMOS                            |                           |                  |                            | ASSIS-TANCE                |                             |
| EXPRIME LE RIRE                   |                           |                  |                            | BIVOUCAC                   |                             |
|                                   | BIEN IM-PLANTÉE           |                  |                            |                            |                             |
|                                   | BABA DANS UN CONTE        |                  |                            |                            |                             |
| QUI AP-PARTIENT À UN ÉTAT         |                           |                  |                            |                            |                             |
| FRI-GORIFIÉES                     |                           |                  |                            | PETITE QUANTITÉ DE LIQUIDE |                             |
|                                   |                           |                  |                            |                            |                             |
| CELA S'ADRESSE À UN NOBLE ANGLAIS |                           | DÉFAIT À LA BASE |                            |                            |                             |




# SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 9 | 1 | 4 |   |   |   |
| 7 | 2 |   |   |   |   |   | 6 | 4 |
|   |   |   | 2 | 8 | 1 |   |   |   |
|   |   | 2 |   |   |   | 7 |   |   |
|   | 6 | 1 | 5 | 9 | 7 | 8 | 2 |   |
|   | 7 |   |   |   |   |   | 4 |   |
| 6 | 1 |   | 4 |   | 9 |   | 5 | 7 |
| 9 |   |   | 6 |   | 5 |   |   | 1 |

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

|          |         |           |           |           |         |       |           |          |   |   |   |
|----------|---------|-----------|-----------|-----------|---------|-------|-----------|----------|---|---|---|
| ABEE     | ARGUS   | ARRET     | BATI      | CALDEIRA  | CORIACE | EMOI  | ENERGIQUE | ERECTILE |   |   |   |
| GRAIN    | IVRAIE  | LEGER     | LUMINAIRE | MATRAQUE  | OCTUOR  | ODEON | POITRAIL  |          |   |   |   |
| SAIGNANT | SAMOVAR | SAPOTILLE | SERAPHIN  | SOCQUETTE | THEME   | VIELE | ZAZOU     |          |   |   |   |
| A        | B       | E         | E         | R         | E       | G     | E         | L        | E | Z | S |
| N        | A       | R         | L         | N         | R       | R     | S         | I        | M | A | O |
| I        | R       | I         | L         | A         | E       | R     | A         | A        | A | Z | C |
| H        | I       | A         | I         | C         | A       | R     | I         | R        | T | O | Q |
| P        | E       | N         | T         | V         | V       | O     | G         | T        | R | U | U |
| A        | D       | I         | O         | I         | M       | U     | N         | I        | A | E | E |
| R        | L       | M         | P         | E         | S       | T     | A         | O        | Q | B | T |
| E        | A       | U         | A         | L         | D       | C     | N         | P        | U | U | T |
| S        | C       | L         | S         | E         | E       | O     | T         | H        | E | M | E |

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

# Des films documentaires palestiniens racontent la guerre à Ghaza

**Dans une déclaration à la presse, l'initiateur de ce projet de films "Distance Zéro", le réalisateur et producteur palestinien Rachid Machharaoui, a souligné que «la plupart de ces films ont été présentés dans de nombreux pays du monde, mais au Festival international d'Oran du film arabe, en Algérie, ils ont un goût particulier».**

La première partie d'un projet de films documentaires palestiniens intitulé "Distance Zéro" a été projetée, lundi à Oran, dans le cadre de la 12<sup>e</sup> édition du Festival international d'Oran du film arabe, dans la section "Distance Zéro... de Ghaza à Oran". Ces films sont un exemple exceptionnel de confrontation et de défi de la part de réalisateurs palestiniens, qui ont porté la caméra pour transmettre à distance zéro les conditions de vie de la population palestinienne à Ghaza, a déclaré le Commissaire du festival Abdelkader Djeriou dans son allocution d'ouverture de cette projection, rappelant la position du peuple et du gouvernement algériens en soutien à la cause palestinienne et en solidarité avec le peuple palestinien, inébranlable devant la machine de guerre de l'entité sioniste. La première partie de ce projet cinématographique comprend 11 films sur 22, signés par 22 réalisateurs palestiniens, qui ont été filmés à Ghaza durant l'agression sioniste en cours, avec des capacités limitées, dans les tentes et les destructions laissées par l'agression sioniste et les diverses formes de crimes commis, quotidiennement, dans le but d'exterminer le peuple palestinien et d'effacer son histoire. Un public nombreux est venu regarder les films de la première partie, qui concernent "Selfie" de Rima Mahmoud, "La Ichara" de Mohamed Cherif, "Cinéma syrien" de Ahmed Hassouna, "Flash Back" d'Islam Zerai, "Sada" (écho) de Mustapha Kilab, "Koul Chaia Ala Ma Youram" (tout va bien) de Nidal Damou, "Bouchra Naima" (corps doux) de Khamis Machharaoui, "Sahar" de Bachar Belbissi, "Moualim" (enseignant) de Tamer Nedjm, "Journée d'étude" d'Ahmed -Danaf et "Over Load" d'Alaa Islam Ayoub. Ces films racontent les détails du quotidien des habitants de Ghaza, qui souffrent de diverses formes de crimes commis contre eux par l'entité sioniste, depuis le 7



octobre de l'année dernière, avec des visions, des expériences, des idées créatives et des styles artistiques différents d'un réalisateur à l'autre. Dans une déclaration à la presse, l'initiateur de ce projet de films "Distance Zero", le réalisateur et producteur palestinien Rachid Machharaoui, a déclaré que "la projection de ces films ont été présentés dans de nombreux pays du monde, mais au Festival International d'Oran du Film Arabe, en Algérie, ils ont un goût particulier. Il a ajouté que "la présence du public en force est une chose importante pour les cinéastes palestiniens et nous voulons partager avec le citoyen algérien, qui est toujours solidaire avec la Palestine, ces histoires, qui ne sont racontées que dans les films "Distance zéro", signalant que ces films sont en lice dans les festivals, avec leur valeur cinématographique et sont un document pour aujourd'hui et pour les générations futures pour documenter les moindres détails de la guerre en cours à Ghaza". Concernant la projection de ces films en Palestine, le réalisateur Machharaoui a ajouté qu'"ils ont été projetés à Ghaza, malgré la guerre et dans dix villes palestiniennes", et la projection a été interdite à El-Qods occupée par l'entité sioniste, "qui l'a arrêtée par la force des armes et l'a considérée

comme 'une activité terroriste'", annonçant que ces films seront projetés dans 80 pays. Concernant la participation des films "Distance Zéro" aux Oscars, le même intervenant a déclaré: "notre objectif en y participant est de faire la lumière sur ce qui se passe à Ghaza". Par ailleurs, quatre œuvres ont également été présentées, ce soir, dans le cadre de la compétition des courts métrages du festival, le premier étant le film "205" du réalisateur libyen Faradj Mayouf, qui raconte l'histoire d'un groupe d'étudiants surpris un jour par un voyage scolaire pour finir sur les champs de bataille au Tchad. Quant au film "El Karar" (Décision) du réalisateur algérien Abdallah Nemiche Keroui, il raconte la souffrance de la famille quand l'un de ses membres est blessé, tandis que le film "Saïd" du réalisateur saoudien Rami Al-Zayer met en lumière l'histoire de Saïd, qui découvre que sa sœur Salma doit retourner chez sa mère et décide alors de s'enfuir dans l'espoir de trouver un endroit meilleur. Le film "Khor-da", du réalisateur syrien Firas Mohamed, raconte l'histoire d'un homme qui retourne dans son village, là où la guerre a pris fin, pour tenter d'y recommencer sa vie en collectant et en vendant de la ferraille.

Avec APS

## Lila Borsali présente son nouvel opus «Massar»

Lila Borsali présente son nouvel opus «Massar», qui marque dix années de «Rentrée en Nouba», riche en contenus, en couleurs et en rencontres.

La cantatrice algérienne, icône de la chanson andalouse, Lila Borsali, a présenté, il y a quelques jours, à Alger, devant un public relativement nombreux, son nouvel album «Massar» (parcours), qui marque dix années de

«Rentrée en Nouba», riche en contenus, en couleurs et en rencontres. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le programme de ce concert-promotion a consisté en la présentation des 14 titres de ce nouvel album, déclinés dans le mode «Araq», sur tous les mouvements de la Nouba. Une synergie à trois, conduite par Lila Borsali, a mis également en valeur le génie créatif de sa manager, arrangeure

et Cheffe d'orchestre, Leila El Kebir et celui de son compositeur et parolier, Tewfik Benghebrat qui signe ainsi le 3e album pour Lila Borsali. Rendu en deux parties durant près de deux heures de temps, le spectacle s'est déroulé dans des atmosphères solennelles, relevées par la qualité des compositions, des arrangements et de l'interprétation, au grand bonheur d'une assistance

recueillie.

Lors de la première partie du récital, la cantatrice à la voix suave a rendu entre autres pièces, «Hal tedri koulou nefçin», «Oukhatibouki ya nefçi», «Khatibani saoutoun âamiq», «Ma damati ed'dounya», «Ya nefçi wa ya amali», «La yati en'nasrou illa bil'd-johd», «El hamdou li Allah dja waqt essaoud», «La zala'd'dahrou», «Mazal el kheir fi liyyam» et «Massar».

## Jean Sénac, une passion algérienne

De juillet 1942 au 20 août 1973, dans «Un cri que le soleil dévore», paru aux Éditions El Kalima, de 807 pages qui coûte 4 000 DA, le poète reprend ses faits et gestes quotidiens comme la lecture d'un livre, l'écriture de lettres aux amis sont rapportés, pour certaines années, avec d'infinis détails. Celui qui signait Yahia El Wahrani et du signe du soleil pour montrer son attachement à la terre qui le vit naître (il a vu le jour à Béni Saf en 1926) est surtout connu pour avoir publié, en avril 1971, la première anthologie de la jeune poésie algérienne, un genre auquel recourait alors la jeunesse pour s'exprimer. Y figuraient des noms comme ceux de Youcef Sebti, Laghouati, Skif, Hamid Nacer Khodja qui a soutenu une thèse de doctorat en 2013 sur l'œuvre de Sénac qui a été rééditée en 2023 par les éditions El Kalima.

HONORÉ  
AU FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
D'ORAN  
DU FILM ARABE

## Qui est Costa Gavras ?

Costa Gavras, cinéaste engagé, né en Grèce d'une mère grecque et d'un père russe résistant, a été marqué par l'exil et les luttes politiques. Arrivé en France à l'âge de 19 ans, il se forme à la réalisation à l'IDHEC. Ses premiers pas dans le cinéma se font en tant qu'assistant-réalisateur, notamment auprès de Jean Giono, Henri Verneuil, ou Jacques Demy. Son premier long-métrage, «Compartiment tueurs», un polar efficace, marque les débuts d'un cinéaste qui s'intéresse aux sujets sombres et aux intrigues complexes. Mais c'est avec sa trilogie politique, composée de «Z» (tourné en Algérie), «L'Aveu» et «État de siège», qu'il s'impose comme l'un des cinéastes les plus engagés de sa génération. Ses films, qui dénoncent les dictatures, les totalitarismes et les injustices sociales, ont marqué les esprits par leur réalisme et leur force de conviction. Le cinéma de Costa Gavras se caractérise par un réalisme engagé, une mise en scène efficace et une distribution de qualité. Il a su réunir autour de lui de grands acteurs, tels que Jean-Louis Trintignant, Yves Montand, Jack Lemmon ou encore Romy Schneider. Ses films, tout en étant ancrés dans des contextes historiques et géographiques précis, abordent des questions universelles sur la justice, la liberté et la lutte contre l'oppression.

# 16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

|                |               |              |                  |               |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR<br>05:20 | DOHR<br>12:35 | ASR<br>15:53 | MAGHREB<br>18:25 | ISHA<br>19:46 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

## ALNAFT SIGNE UN MÉMORANDUM D'ENTENTE AVEC « GULF PETROLEUM »

ALNAFT signe un mémorandum d'entente avec « Gulf Petroleum » visant à faciliter et à renforcer les liens de coopération entre le Qatar et l'Algérie. Ce mémorandum d'entente également pour objectif de renforcer les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué de l'Agence. La cérémonie de signatu-

re de ce mémorandum, qui s'est déroulée au siège d'ALNAFT, a été présidée par le président d'ALNAFT, Mourad Beldjehem et le président de la société qatarie « Gulf Petroleum Limited », Abdel Aziz Hamad Al-Dalimi, en présence des membres du Comité de direction de l'Agence, ainsi que d'une délégation qatarie de haut niveau, a précisé la même source. Cet

accord vise à « faciliter » et à « renforcer » les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, notamment à travers la présentation d'opportunités d'investissement dans l'activité exploration et production des hydrocarbures en Algérie, faite par l'agence ALNAFT à Gulf Petroleum, a-t-on souligné dans le communiqué.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 // N°920 // PRIX 20 DA

CONTRE CEUX QUI SE PERMETTENT DE PILLER SES RICHESSES

## Le peuple sahraoui se réserve le droit d'agir en justice

Mohamed Sidi Omar représentant du Front Polisario auprès de l'ONU affirme que le peuple sahraoui se réserve le droit de poursuivre en justice ceux qui se permettent de piller ses richesses.

Dans cet entretien, accordé à nos confrères d'Horizons, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi Omar, salue les récents arrêts de la Cour européenne de justice. Selon lui, une grande victoire pour la cause sahraouie. Il souligne aussi que ce jugement est un article juridique dans la main du peuple sahraoui et que ce dernier pourra l'utiliser au moment opportun pour poursuivre en justice toutes les instances européennes, les entreprises et les sociétés qui poursuivront leur implication dans le pillage de ses richesses. Le Front Polisario a salué le verdict de la Cour européenne de justice parce qu'il représente une grande victoire pour le peuple sahraoui et sa cause juste. Aussi, le jugement de la CJUE confirme et consolide l'arsenal juridique qui encadre la cause sahraouie reposant essentiellement sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux principes du droit international, en premier lieu la Charte des Nations



unies et sa doctrine relative à la décolonisation. Ce verdict est, comme nous avons déjà dit, venu confirmer et consolider l'arsenal juridique international encadrant la cause sahraouie en sa qualité de question de décolonisation. Ainsi, ce jugement est une grande victoire pour le peuple sahraoui qui aura, sans aucun doute, des portées politique, juridique et économique. Comme nous le savons tous, il s'agit d'un jugement final de la plus haute instance juridique de l'Union européenne. Donc,

c'est un texte contraignant pour tous les États membres de l'Organisation. Dorénavant, les pays de l'UE sont dans l'obligation de se conformer à ce jugement en particulier en ce qui concerne leurs accords, transactions et échanges, avec l'État d'occupation marocain, qui peuvent toucher les produits en provenance du territoire national sahraoui. L'argument juridique du verdict de la CJUE repose sur l'ensemble des décisions des instances onusiennes dont celle de la Cour internationale de justice

(CPI) de 1975 qui a consacré le droit du peuple sahraoui à s'autodéterminer et a prouvé que ni l'État d'occupation marocain ou n'importe quel autre État n'ont la souveraineté sur le territoire du Sahara occidental. Ainsi, ce jugement sera, sans aucun doute, une valeur ajoutée qui consolide davantage cet arsenal juridique encadrant et protégeant la question sahraouie dans sa dimension juridique et politique au niveau des Nations unies et ses organismes associés.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À BOUMERDÈS

Les services de la Sûreté de wilaya de Boumerdes poursuivent la campagne nationale de sensibilisation à la sécurité routière, lancée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) à l'occasion de la rentrée sociale. Organisée conjointement avec les services de la gendarmerie nationale, « cette campagne qui s'étend sur tout le territoire de la wilaya, s'inscrit dans le cadre des activités ininterrompues de la Direction tout au long de l'année, en matière d'actions de sensibilisation de proximité », lit-on dans un communiqué des services de la communication de la sûreté de la wilaya de Boumerdes parvenu à notre rédaction. Ainsi, les mêmes services dont les éléments sont mobilisés sur le terrain, « accompagneront les enfants scolarisés par un travail de sensibilisation, notamment en leur prodiguant des conseils sur les règles à observer pour la traversée des passages pour piétons afin d'éviter les accidents » a souligné le communiqué. Il sera également question de la sensibilisation des parents d'élèves à l'impératif respect du code de la route, car ils restent les premiers éducateurs en matière de sécurité routière pour leurs enfants.

### TRANSPORT AÉRIEN AIR ALGÉRIE LANCE UNE NOUVELLE LIAISON SUR LE CONTINENT AFRICAIN

Air Algérie poursuit son renforcement en Afrique dans le cadre de son objectif de faire de l'aéroport d'Alger un hub international. Dans cette optique, elle prévoit de lancer un vol entre Alger et Abuja au Nigeria qui termine sa route jusqu'à Douala au Cameroun, indique le site spécialisé Aeroroutes.com. Air Algérie a prévu d'opérer ce nouveau vol à raison d'une fréquence hebdomadaire, à partir du 27 octobre prochain à bord d'un Boeing 737-600, ajoute la même source. Ainsi, le vol AH5348 est prévu au départ de d'Alger vers Abuja le dimanche à 19h30, puis d'Abuja vers Douala à 00h55. Le vol retour 5349 est prévu au départ de Douala le vendredi à 1h30 puis d'Abuja vers Alger à 3h50. Air Algérie est adepte des combinaisons de vols comme elle le fait déjà vers la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso avec un vol combiné entre Abidjan et Ouagadougou. Air Algérie maintient toutefois le vol direct non stop entre Alger et Douala mais en réduisant la fréquence de deux vols à un seul vol par semaine.

### LES VERTS DÉBARQUENT AUJOURD'HUI À ANNABA

Après deux sorties réussies lors des deux premiers rounds des éliminatoires de la CAN 2025, victoires contre la Guinée-équatoriale (2-0) et le Liberia (0-3), les Verts donneront, demain, sur la pelouse hybride du 19-Mai-56 d'Annaba, la réplique aux Eperviers togolais en match de la 3<sup>e</sup> journée. En cette perspective, les Verts devront rallier aujourd'hui l'antique Hippone où les supporters locaux les attendent avec impatience pour les voir de près à l'œuvre. Ce sera le deuxième rendez-vous de l'EN au stade d'Annaba après celui de juin 2023 sanctionné par un nul (en amical) face à la Tunisie, un but partout.

### « JE VEUX ÊTRE UNE PIÈCE ESSENTIELLE DE L'EN », AFFIRME MAZA

Le milieu offensif algérien Ibrahim Maza (18 ans), convoqué pour la première fois en équipe nationale de football, affiche d'emblée ses ambitions. « Je veux être une pièce essentielle de la sélection algérienne le plus rapidement possible », a indiqué Maza dans un entretien accordé à la chaîne officielle YouTube de la Fédération algérienne (FAF). « Le fait que j'avais porté les couleurs de l'Allemagne a accéléré le processus de rejoindre l'Algérie. Faire le choix de

jouer pour l'équipe algérienne est le plus réaliste pour moi », a ajouté Maza. « J'ai été très bien accueilli au sein du groupe, que ce soit par le staff technique ou bien les joueurs, l'ambiance est sympa au sein de la sélection. Tout le monde veut parler avec moi, ils sont merveilleux », a-t-il avoué. « Je suis fier d'être ici, et de pouvoir porter le maillot d'Algérie. Je remercie ma famille et la FAF, à sa tête le président Walid Sadi, et tous ceux qui m'ont soutenu. Je me battrais pour

ce maillot », a-t-il poursuivi. Enfin, il a révélé les contours de la discussion qu'il a eue avec le coach national : « Nous avons parlé sur mon parcours et comment il m'a découvert. Je lui ai dit qu'il s'agissait d'un grand honneur pour moi d'être ici parmi vous ». Sous les couleurs du Hertha Berlin (Div.2/Allemagne), Maza a disputé 8 matchs depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un bilan d'un but et une passe décisive.